

Quand les chorégraphes se manifestent

Avec leur Manifeste, les Chorégraphes associés proposent d'améliorer le sort des compagnies de danse après la crise. **PAGE 4**



D.R.

André Gauron réclame un soutien à l'emploi

Le rapport ne tranche pas entre aides ciblées ou prolongation de l'année blanche, mais préconise des aides centrées sur l'emploi. **PAGE 5**

Compensation pour les lieux en régie

Comme les cinémas, les théâtres municipaux devraient, à l'avenir, avoir accès aux aides d'État sur les baisses de recettes. **PAGE 8**

Un plan de relance à 7,6 M€ pour la DRAC d'Île-de-France **PAGE 9**

BIMENSUELLE
N°493
30 avril 2021

La lettre du spectacle

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

Une reprise qui fracture le secteur : le Off d'Avignon en première ligne

Le redémarrage gradué et territorialisé, les imprécisions sur les protocoles produisent trop d'incertitudes pour nombre de producteurs et de festivals.

Le plan de reprise progressif, avec des jauges qui passent de 35 à 100 % de mois en mois à partir de la mi-mai, sera soumis aux aléas sanitaires et surtout à la différenciation territoriale. Les annulations de grands festivals de musiques actuelles à public debout se succèdent, suivis désormais par de nombreuses collectivités qui renoncent à leurs fêtes estivales, à l'image des Filets bleus de Concarneau (29) : à la clé de ces événements locaux, des milliers de dates sont en suspens pour les musiciens professionnels. À l'inverse, des festivals subventionnés ont ouvert leur billetterie, comme le Festival d'Aix-en-Provence, le festival de Saint-Denis, ou bien s'apprentent à le faire, comme les Nuits de Fourvière, à Lyon, en tablant sur des jauges de 50 % à 65 % et surtout en pariant sur un feu vert de leur préfecture.

Off: désistements

La situation du Off d'Avignon (du 7 au 31 juillet) illustre cette fracture. Les théâtres qui accueillent des spectacles du théâtre public se préparent à s'adapter tant bien que mal et ne subissent pas

de désistements de compagnies. Mais le doute règne chez les producteurs et compagnies à économie privée. Au SNES (Syndicat national des entrepreneurs de spectacles), le nombre de spectacles inscrits au programme annuel du théâtre privé est inférieur de moitié à l'habitude. Alors que d'ordinaire près de 1 200 compagnies (environ 1 600 spectacles) sont attendues, moins de 600 étaient inscrites au 26 avril d'après AF&C, l'association qui coordonne le Off. Elle a repoussé du 30 avril au 7 mai la clôture des inscriptions pour figurer dans le programme papier. L'allocution du président de la République prévue dans l'intervalle aura peut-être levé entre-temps quelques doutes.

Directeur de La Factory, Laurent Rochut énonce : « Je pense que nous aurons une feuille de route d'ici le 7 mai. En revanche, peut-être pas les détails sur d'éventuelles compensations financières, sachant que nous jouerons sans doute à 65 % de jauge en juillet. » Le département de Vaucluse est aujourd'hui en forte tension hospitalière. « Que se passe-t-il s'il y a un cas contact dans un théâtre ? Doit-il fermer ? Les autres compagnies sont-elles toutes considérées comme cas contacts ? », pose Pierre Beffeyte, producteur privé et administrateur d'AF&C.

Créneaux réduits

Des théâtres resteront portes closes cet été. Sylvie Gourdan, présidente du Petit Louvre,

constate : « Les compagnies ne se désistent pas seulement pour des raisons économiques. Certains comédiens ont trouvé des engagements ailleurs, des compagnies ne veulent pas ou ne peuvent pas jouer aux nouveaux horaires dus à la réduction des créneaux, par exemple, parce qu'elles ont un second spectacle dans un autre théâtre d'Avignon. Beaucoup de compagnies n'ont plus d'énergie après une année sans jouer et on ne remet pas en marche un spectacle comme un magasin. Si j'ai 10 compagnies (contre 15 en 2019), je pourrai ouvrir. » Après une année blanche, de nombreuses compagnies n'ont plus les moyens de monter un spectacle en Avignon et elles redoutent une présence plus faible des spectateurs et des programmateurs, dont les saisons sont complètes à causes de multiples reports de spectacles. « Sur 21 compagnies sondées, cinq seraient partantes pour participer au Off. Les professionnels qui viendront ne pourront sans doute pas programmer de spectacles avant 2023... » suppose Dominique Lafont, directrice du Théâtre Notre-Dame, qui envisage difficilement de nourrir que deux de ses trois salles.

Un manque de garanties

Le Fonds solidaire mis en place par AF&C (Avignon Festival & Compagnies) pour abonder aux salaires d'artistes et de techniciens semble au point mort, la participation du ministère de la Culture n'étant toujours pas actée. La maire d'Avignon, Cécile Helle, s'est entretenue jeudi 22 avril avec Roselyne Bachelot, laquelle s'est gardée de tout engagement sur un calendrier, un protocole sanitaire ou des aides financières concernant le Off. « Le ministère de la Culture n'envisage plus d'aide incitative et compensatoire, mais préférerait aider compagnies et théâtres », détaille Sébastien Benedetto, président d'AF&C et directeur du Théâtre des Carmes, qui table sur « 800 à 1 000 compagnies inscrites d'ici le 7 mai. »

Au Chapeau d'Ébène Théâtre, s'ajoute le problème de la circulation des artistes étrangers. « *Quatre compagnies du Brésil, du Canada, d'Espagne et d'Italie devaient venir, nous envisagerons plutôt leur venue en 2022. Du coup ouvrirons-nous le théâtre cet été?* », se demande Raymond Yana, codirecteur. « *Je ne connais pas de théâtre non-subsidonné qui puisse ouvrir avec seulement 4 ou 5 créneaux par jour.* »

Prise de risque

Au Théâtre des Brunes, « *les spectacles qui n'étaient pas des seuls en scène ont été les premiers à annuler. Au 26 avril, quatre compagnies sur neuf maintiennent leur participation, alors que nous proposons désormais des contrats de coréalisation à 50/50 pour partager les risques. Nous ouvrirons par militantisme*

Les Hivernales avec Naïf Production

Les Hivernales, CDCN d'Avignon, confirme que la programmation danse de juillet sera quasiment celle prévue. Certes, les recommandations officielles conduisent à réduire le nombre de créneaux, mais Naïf Production, la compagnie du collectif composé de Sylvain Bouillet, Mathieu Desseigne-Ravel et Lucien Reynès reprend le Studio de la Manutention. Le solo de Mathieu Desseigne, programmé par les Hivernales, va y être déplacé ainsi qu'une seconde proposition. Il y aura donc bien huit propositions danse pour les Hivernales. Les Hivernales et Naïf Production ont convenu de collaborer dans le fonctionnement de ce studio qui était encore utilisé par les Hivernales il y a quelques années, avant d'être abandonné. P. V.

et solidarité, nous ne gagnerons rien cet été », livre Agnès Chamak, codirectrice de ce lieu de 49 places. Le théâtre Le Verbe Fou avait reporté 7 des 9 compagnies prévues en 2020 au Off 2021, quatre se sont désistées ces dernières semaines, mais il a reçu de nouvelles demandes. Beaucoup de contrats ont été rédigés mais rarement signés entre théâtres et compagnies.

Des compagnies pourraient décider en extremis de participer au Off, quand d'autres feront le choix inverse si elles constatent que l'État ne compensera pas leurs pertes en raison des jauges réduites. « *Ce sera plus dur pour de petits lieux qui n'ont pas la reconnaissance des programmeurs ou des institutions, la billetterie est primordiale pour eux et pour les compagnies émergentes* », souligne Charles Petit, directeur artistique du Théâtre Le Train Bleu.

La principale incertitude concerne les protocoles sanitaires imposés en juillet au Off : quelles jauges réduites ? Quel nombre de créneaux par théâtre ? Et quels dispositifs d'accompagnement financier pour les compagnies et/ou les théâtres ?

Des choix impossibles

Le 22 février, le préfet du Vaucluse enjoignait chaque théâtre à désigner deux référents Covid. Depuis, les lieux n'ont reçu ni information ni formation. Le même préfet préconise 4 à 5 créneaux par théâtre, dans le souci de limiter ainsi le nombre de visiteurs dans l'enceinte d'Avignon, tout en assurant aération et désinfection entre chaque spectacle. Serge Barbuscia, directeur artistique du Théâtre du Balcon, s'insurge : « *Nous ne pouvons pas fonctionner à partir de préconisations, nous voulons un protocole sanitaire précis!* » Il affirme que son théâtre s'engage sur un mouvement durable de réduction du nombre de spectacles par jour. « *Si le nombre de créneaux doit baisser, comment choisir un spectacle plutôt qu'un autre? C'est moralement abominable et économiquement pas viable* », s'interroge Pierre Lambert, directeur de Présence Pasteur, qui a pourvu ses 28 créneaux, malgré 2 désistements. ■

NICOLAS DAMBRE ET YVES PERENNOU

Jean-Paul Montanari : « Arrêter de dramatiser »

DANSE. Quand on lui demande pourquoi affirmer avec autant d'assurance que « *le festival Montpellier Danse se tiendra, quoi qu'il se passe* », Jean-Paul Montanari répond avec une vigueur mêlée d'une légère exaspération : « *Parce qu'il faut arrêter de douter de tout. Nous avons les moyens, donc nous serons là. Aujourd'hui, rien ne peut nous empêcher de jouer. Les pièces sont prêtes, les théâtres sont en ordre de marche, le public est présent. Nous avons mis en place la billetterie sur une base de demi-jauge, et il reste 20% de places à vendre. Le préfet décidera de ce qui se passera dans les salles. S'il nous dit que c'est 60%, on aura 10% de places en plus, s'il nous dit que c'est zéro, les pièces auront lieu sans public. Le public nous fait confiance* ». Quant aux conséquences budgétaires, une demi-jauge représente un manque à gagner de 300 000 euros, mais le directeur refuse de plonger dans la désespérance : « *La Ville a maintenu ses subventions, nous avons un budget qui est équilibré. La seule petite défaillance vient de la Région Occitanie qui a baissé ses subventions de 10%. Et bien nous faisons avec 50 000€ de moins. 40% de la programmation vient de l'année dernière et les parts de coproduction ont déjà été réglées. Il faut arrêter de dramatiser.* » Si le festival qui invite



Venezuela, de Batsheva Dance Company

52% de projets portés par des artistes étrangers a quelques soucis, c'est avec la Batsheva, la grande compagnie israélienne : celle-ci n'est pas trop enthousiaste à l'idée de venir dans un pays dont les conditions sanitaires sont moins bonnes que chez elle. C'est dans un esprit d'adaptation que le festival a choisi de se concentrer sur l'Agora de la danse, son site historique. « *Le cœur de l'Agora, c'est son théâtre en plein air. Les artistes veulent tous y aller cette année. Même ceux qui n'y étaient habituellement pas favorables sont, cette fois, tous partants. J'ai prolongé la manifestation d'une semaine avec une programmation de films, gratuite et en plein air. On a besoin de ces rencontres.* »

Montpellier Danse se tiendra du 23 juin au 16 juillet, avec 22 spectacles dont 12 créations coproduites pour 52 représentations payantes et 26 films. Il y a 13 500 places proposées à la vente (50% de la jauge habituelle) et, malgré tout, 125 manifestations (dont la moitié est gratuite) dans 34 lieux. ■

PHILIPPE VERRIÈLE

La lettre du spectacle

Relations abonnés : 02 44 84 46 00

RÉDACTION ET PUBLICITÉ. 11, rue des Olivettes, CS 41805, 44018 Nantes Cedex. Tél 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 30.

redaction@lalettredu spectacle.com. **Directeur de la publication :** Nicolas Marc. **Rédacteur en chef :** Yves Perennou.

Journalistes : Tiphaine Le Roy, Thibault Dumas. **Ont collaboré à ce numéro :** Danielle Beaudry, Nicolas Dambre, Mathieu Dochtermann, Philippe Verrièle. **Direction artistique :** Éric Deguin.

Mise en page : Émilie Le Gouëff. **Publicité et marketing :** Pascal Clergeau. **Comptabilité :** Joëlle Burgot.

Relations abonnés : Véronique Chema, Maëva Neveux.

Abonnement : France, 1 an, 22 n° : 336 euros TTC

Tarif demandeur d'emploi : 1 an pour 79 euros TTC (Joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile exclusivement). Impression : Caen Repro (14).

M MÉDIAS

Une publication M Médias. Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes. SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes 404 398 067. Dépôt légal : à parution. CPPAP : 042578729. ISSN : 1294-2499.

Imprimé sur papier recyclé, certifié FSC, encres végétales. **IMPRIMÉ EN FRANCE** - Reproduction interdite.



ÉTÉ 2021

Les Suds prêts à jouer à perte

Le festival Les Suds, à Arles, se maintient, du 12 au 18 juillet, dans le cadre fixé par le ministère de la Culture, aidé par le Fonds de soutien géré par le Centre national de la musique. Les concerts debout ont été abandonnés, les spectacles se dérouleront principalement au théâtre antique, qui accueillera 1 300 spectateurs assis, contre habituellement 2 600. Plus tôt en soirée, des concerts se tiendront aux Alys-camps devant 350 à 400 personnes. Stéphane Krasniewski, directeur, explique : « *Il nous semblait indispensable d'être présents cet été. Nos pertes prévisionnelles sont de 100 000 euro. Avec la prise en charge par le fonds, nous devrions chercher 15 000 euros sur nos fonds propres, mais nous n'en avons pas ! Si les jauges augmentaient, nous pourrions réduire notre déficit.* » La manifestation a donc contracté un prêt garanti par l'État et négocié avec sa banque. Le festival a préféré des concerts avec des premières parties plutôt que des co-pla-teaux, les artistes ont réduit leur formation et/ou le montant de leurs contrats de cession. Consacrés aux musiques du monde, Les Suds



FLORENT GARDIN

feront venir des artistes de l'étranger et devront parfois prendre en charge leurs tests PCR et leur semaine de quarantaine. Une situation plus délicate pour des artistes résidant hors espace Schengen, comme Oumou Sangaré (Mali) ou Leyla McCalla (USA). Le budget se situera entre 0,9 et 1 million d'euros contre 1,2 M€ en 2019. « *La régionalisation des mesures de réouverture pourrait faire s'écrouler des tournées, s'inquiète Stéphane Krasniewski. Et les protocoles pour les bars et la restauration restent à définir.* » Les Suds proposeront des concerts gratuits dans Arles, avec barriérage et contrôle, des actions culturelles, et une quarantaine de stages. **I N. D.**

Le CNM déploie son fonds de soutien

Le Centre national de la musique (CNM) mettra en œuvre un fonds de 20 millions d'euros à destination des festivals qui se maintiennent entre le 15 mai et le 30 septembre. Musique et variétés doivent représenter deux tiers des propositions et la billetterie doit être majoritairement payante. Il pourra couvrir jusqu'à 85% des pertes d'exploitation inférieures à 235 000 euros et jusqu'à 50% au-delà, dans la limite de 400 000 euros d'aides. Ce fonds sera attribué par le CNM en coordination avec les DRAC, à raison de 60% de l'aide avant le festival et le reste après instruction du réalisé.

ÉTATS-GÉNÉRAUX DES FESTIVALS LE 22 JUIN.

Les états-généraux des festivals ont été reportés au 22 juin, en même temps que le Printemps de Bourges. Cette deuxième étape, après le rendez-vous d'Avignon début octobre, devait, en principe, être le moment de présenter les grandes lignes d'une nouvelle politique du ministère de la Culture en faveur des festivals, selon l'engagement formulé par la ministre à Avignon. Un enjeu qui va au-delà de la réponse à la crise liée à la covid-19. Ce rendez-vous devrait voir la présentation des résultats de l'étude menée par l'association France Festivals sur les indicateurs socio-économique du secteur des festivals au sens large : non seulement dans le spectacle vivant mais aussi le cinéma, le livre, les arts visuels... France Festivals présentera aussi sa cartographie des festivals, en cours d'expérimentation avec l'équipe de l'étude SoFest-CNRS (direction Emmanuel Négrier et Aurélien Djakouane) sur trois régions pour l'instant, la Bretagne, l'Île-de-France et Grand Est.

La date du 22 juin ne fait cependant pas l'affaire des élus des collectivités territoriales puisqu'elle se situe entre les deux tours des élections départementales et régionales. Si l'on en croit les échos du Conseil des territoires pour la culture qui s'est tenu le 22 avril, les collectivités préféreraient attendre un « acte 3 » des états généraux, cet automne, pour acter une politique concertée avec l'État.

Arts de la rue : une saison encore dégradée

DIFFUSION. Le secteur des arts de la rue espère ne pas revivre l'année 2020, alors que les festivals du printemps s'annulent les uns après les autres. L'enjeu devient capital du côté des organisateurs qui espèrent maintenir, comme Tiphaine Giry, directrice de Fest'arts à Libourne (33), ou Françoise Ducourtioux, directrice du festival Les Z'accrocs d'ma Rue, à Nevers (58). Ici, le mot d'ordre est l'adaptabilité. On s'oriente vers des « festivals de cours », avec des « lieux clos et jaugés » et des réservations, même si « *ce n'est pas l'esprit des arts de la rue* », rappelle Tiphaine Giry. Les contraintes restent floues. « *Les arts de la rue sont un peu oubliés du ministère* », regrette Françoise Ducourtioux. Les besoins en technique et régie augmentent. Or le soutien des municipalités n'est pas illimité. À Nevers, les Z'accrocs ont été prévenus d'une « *baisse importante* » des financements du côté des collectivités locales, ce qui va avoir « *des conséquences sur l'artistique* ». À Libourne, Anne-Marie Priegnitz, adjointe à la Culture,



WIELY BRACIA

Les Bigbrozeurs, compagnie Albedo

affirme la volonté de « *maintenir le festival* », mais esquive la question de la pérennité des financements en assurant que ce qui importe est de « *se transformer pour continuer.* » Les directrices témoignent que les artistes proposent de s'adapter : un spectacle en yourte est transposé en plein air, une forme est créée pour jouer dans les espaces comme les marchés... Les compagnies confirment avoir spontanément travaillé dans un sens « *covid-compatible* », comme l'appelle Christelle Lefèvre, de la Cie l'Art Osé. « *On s'amuse, mais on en a marre* », résume Nicolas Vercken,

de la Ktha compagnie. Spectacle assis, scénographie « *malléable* », chacun y va de sa solution, malgré le flou des directives. Il y a aussi ceux, comme Stéphane Clément, de la compagnie Albedo (Montpellier), qui ne veulent « *pas créer une forme corona-compatible* » car « *cela va contre l'essence* » des arts de la rue. Cet artiste promeut les formes déambulatoires : « *On peut jouer sans attrouplement, on sait gérer nos spectacles.* » Les festivals semblent ne pas vouloir s'exposer : « *Les déambulations, c'est compliqué* », tranche Françoise Ducourtioux, même si Fest'arts prévoit des « *impromptus* ». De façon générale, les compagnies sont encore dans le flou : « *Même les grands festivals ne nous disent pas encore ce qu'ils vont faire* », constate Christelle Lefèvre. Les clauses covid se multiplient et la contractualisation tarde. « *Face à la mort annoncée de beaucoup de compagnies, il y a une sacrée indifférence* », observe Stéphane Clément. **I**

MATHIEU DOCHTERMANN

CRISE SANITAIRE

Concerts tests : priorités de longue haleine

Trois projets de concerts tests ont été retenus le 21 avril par le Comité de pilotage national des essais thérapeutiques (Capnet) : ceux de Paris, Marseille et Saint-Étienne. Ils sont qualifiés « priorité nationale », ce qui peut susciter un sourire amer car le test marseillais avait été annoncé en mars et celui de Paris en avril. Le cheminement administratif est laborieux, passant par le ministère de la Culture, une validation du comité scientifique, suivie d'un accord gouvernemental sur le financement. C'est entre ces deux dernières phases que se trouve le projet parisien, porté par le Prodis, l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris et la Mairie de Paris. La ministre de la Culture a émis des réserves sur son coût, indiquant le chiffre de 900 000 euros, même si la Ville de Paris met la salle de Bercy à disposition. Ce chiffre, qui porte sur l'expérimentation scientifique, sera plus bas, assure le Prodis qui table désormais sur une date à la fin mai. Dans le cas de Saint-Étienne, l'organisation de six concerts est proposée avec le producteur de concerts C'kel Prod, soit deux concerts à deux semaines d'intervalles dans trois salles de spectacles aux configurations et aux publics différents : la scène de musiques actuelles le Fil, l'Opéra

Théâtre et le Zénith. Le projet est coordonné par Franck Chauvin directeur de la prévention au CHU de Saint-Étienne, président du Haut Conseil de la santé publique et membre du conseil scientifique, réputé proche d'Emmanuel Macron et de Roselyne Bachelot. Quant aux deux concerts tests du projet marseillais, associant l'Inserm et le SMA, le docteur Estornel, coordinateur du projet, explique : « *Les concerts tests organisés à l'étranger sont moins "osés" que ceux que nous envisageons à Marseille, d'où sans doute ces délais. Nous ne ferons pas entrer que des spectateurs testés négatifs et notre étude pourra être utile dans le cas d'autres pandémies.* » Le budget avoisine celui des concerts prévus à Paris. La Ville de Marseille mettra à disposition la salle du Dôme. Le groupe IAM jouerait gracieusement, à deux semaines d'intervalle. Le projet de festival test qui devait être organisé à Saint-Malo par No Logo BZH n'a pas été retenu. Les nombreuses autres villes ont aussi été retoquées, de même qu'Aluna Festival, en Ardèche, qui voulait séparer les spectateurs en fonction de leur provenance géographique. L'édition 2021 a finalement été annulée. **Y. P. ET N. D.**

PAS DE CONTAGION AU CONCERT-TEST DE BARCELONE.

Le 27 mars dernier, avait lieu à Barcelone un concert-test de Love of Lesbian, dans la salle du Palau de San Jordi, à Barcelone. Un mois plus tard, les résultats définitifs de 4 592 échantillons, indiquent six personnes contaminées au Covid-19 sans lien, à priori, avec le concert. Les spectateurs, soumis à des tests antigéniques à l'entrée, portaient des masques FFP2 dans une salle ventilée.

ÉTUDE DE VENTILATION À TOULOUSE.

La communauté d'agglomération du sud-est toulousain, le Sicoval, a lancé, avec le soutien financier de la Région et du Département, une étude de la circulation des flux d'airs et donc les risques de propagation de la Covid-19 dans deux salles, le Bikini et le centre de congrès Diagora. Le test utilise dans les deux salles modélisées une simulation 3D de Dassault Systèmes. Cette technologie a déjà fait ses preuves pour concevoir les systèmes de ventilation de l'hôpital de Wuhan au début de l'épidémie, afin d'empêcher l'air contaminé de sortir des chambres des patients. Pour Toulouse, une première série permettra de comprendre comment circulent les flux d'air. Ensuite, l'entreprise jouera plusieurs scénarios dans lesquels des spectateurs contaminés vont virtuellement tousser et donc émettre des particules, avec ou sans masque, à différents emplacements, et en modifiant le niveau et la direction de la ventilation.

CDN DE ROUEN : PROLONGATION ET QUESTIONS.

La ministre de la Culture vient de « proroger » la date limite de dépôt des candidatures pour la succession de David Bobée, directeur du CDN de Rouen-Normandie : « *Au regard de [celles] reçues, l'État et les collectivités territoriales ne sont pas en mesure de proposer une pré-sélection qui reflète la création d'aujourd'hui dans la diversité de ses talents.* » Une situation qui en rappelle d'autres, s'inquiète Nicolas Dubourg, président du Syndicat des entreprises artistiques et culturelles (Syndec), qui écrit à la ministre : « *Ici la prolongation d'un délai de candidature sans motif réel apparent, là, une liste courte très imparfaitement paritaire, et partout, un sentiment de compétition inéquitable au départ. Ce sujet est sérieux car il porte en lui les conditions d'un renouvellement générationnel et artistique, dans un contexte territorial qui a terriblement évolué.* »

Quand les chorégraphes se manifestent

DANSE. Le 17 avril, deux cents chorégraphes et danseurs se sont installés sur la place Charles-III de Nancy pour manifester une libération des corps et de la danse. Dès 14h30 et pendant deux heures alternaient des séquences de 20 minutes auxquelles assistaient les passants assez étonnés. Initié par la chorégraphe Sosana Marcelino, ce rassemblement masqué parfaitement organisé rappelait que le métier de chorégraphe comporte un travail d'auteur, d'organisateur et une pratique qui ne peut être suspendue. Le syndicat Chorégraphes associés organisait des « résonances » de cette manifestation dans plusieurs villes. À Nancy, le Manifeste avait été précédé, en matinée, d'un temps d'échange au CCN Ballet de Lorraine entre chorégraphes, administrateurs de Chorégraphes associés et représentants du secteur culturel, pour exposer combien les lourdeurs administratives compliquent les conditions de travail des chorégraphes, tandis que la compétitivité et la production dans l'urgence, le manque de soutien et de reconnaissance de la part des tutelles pèsent sur ces artistes. Outre la revendication d'un meilleur partage



La Manifeste à Nancy

des ressources, plusieurs idées nouvelles ont été exprimées, comme celle de ne plus lier subventionnement et diffusion dans un théâtre, en vue de faciliter la création dans l'espace public. La question du partage des outils (ceux des CCN) a été débattue, avec une demande d'accès des chorégraphes locaux aux studios ainsi qu'une possibilité pour des artistes régionaux de travailler avec des danseurs salariés du CCN pour des créations hors de la structure nationale. Chorégraphes associés va inviter tous les responsables des « résonances » et les organisatrices du Manifeste nancéien (Sosana Marcelino et Pascale Manigaud) à un bilan qui servirait de base pour une revendication nationale. **P. V.**

INTERMITTENCE

Le rapport Gauron réclame un soutien global à l'emploi

Après la publication du rapport d'André Gauron sur les suites de l'année blanche, les interprétations commencent à diverger. Pour la CGT-Spectacle, « le gouvernement ne peut plus tergiverser ». La fédération syndicale pointe : « Le rapport insiste à juste titre sur la nécessité d'un plan de reprise pour l'emploi. Il écarte toute prolongation par profession ou secteur d'activité. » Interrogée sur BFM le 23 avril, Roselyne Bachelot retenait un chiffre du rapport : « André Gauron a indiqué que 75 % des intermittents auraient reconstitué leurs



Coordination des occupations, le 26 avril, au TNP Villeurbanne

droit au 31 août. Dans les 25 % il y a principalement le monde de la musique. Il faut vraiment des mesures spécifiques. » Une phrase qui semble exclure une simple prolongation, tout en garantissant une concertation avec les organisations professionnelles. Dans le rapport, ce chiffre de « 75 % à 80 % » de réadmission prévues au 31 août 2021 est assorti de plusieurs avertissements : 35 % des allocataires connaîtraient une baisse d'allocation supérieure à 10 %, « certains allocataires ne seront couverts que pour une période courte, limitant leur capacité à reconstituer leurs droits » et « les bénéficiaires de la clause de rattrapage qui ne seront pas parvenus à réaliser les 507 heures dans les 6 mois ne seront pas

réadmis à la fin du mois de février 2022 ». La mission d'André Gauron propose deux types de solutions. Option 1 : aménager les « filets de sécurité » pour garantir que tous les bénéficiaires restent couverts (décalage de la date anniversaire, dérogation à la durée de 6 mois de la clause de rattrapage, suspension des

conditions d'éligibilité à la clause de rattrapage). Option 2 : prolonger l'année blanche soit pour un an, soit pour une durée plus courte. André Gauron insiste sur le soutien à l'emploi : il faudra des mesures pour les jeunes diplômés

via le Fonpeps ou/et le GIP Cafés-cultures, créer une allocation temporaire pour les jeunes sous forme d'aide à l'insertion d'une durée de six mois avec un seuil d'accès inférieur à 507 heures, « améliorer et consolider des aides du Fonds d'urgence spécifique de solidarité pour les artistes et techniciens du spectacle (Fussat) et mobiliser le volet professionnel et social du Fonds de professionnalisation et de solidarité (FPS) ». Il appelle à faire attention aux intermittents du spectacle non bénéficiaires de l'année blanche et conclut sur la reprise : « L'ensemble des mesures du plan de relance vont accompagner et soutenir la reprise. Il est important que le critère de l'emploi y soit primordial. » **I. Y. P.**

CDN : SHORT-LISTS. La présélection pour la succession de Jean Lambert-wild à la direction du Théâtre de l'Union centre dramatique national de Limoges, se jouera entre Nathalie Fillion (écrivaine, metteuse en scène, actrice, et pédagogue), Vincent Garanger (ex-directeur avec Pauline Sales du Préau, CDN de Normandie - Vire), Hassane Kassi Kouyaté (directeur des Francophonies - Des écritures à la scène, à Limoges) et Aurélie Van Den Daele, metteuse en scène (Deug Doen Group). Au Théâtre Dijon Bourgogne, après le départ de Benoît Lambert à la Comédie de Saint-Étienne, le jury devra départager les candidatures de Céline Champinot avec Adrien Béal, Simon Delétang, Maëlle Poésy, Maïa Sandoz et Moïse Touré.

RENAUD HERBIN : MANDAT PROLONGÉ.

À sa demande, Renaud Herbin, directeur du TJP CDN Strasbourg-Grand Est, va voir son mandat prolongé d'une année. Entré en fonction en 2012, il devait s'arrêter le 31 décembre 2021. La prolongation « prévue dans le cadre du contrat de décentralisation » reporte le départ au 31 décembre 2022. Le motif retenu est d'ordre technique, selon Renaud Herbin : les travaux dans la Petite Scène du TJP ont retardé la mise en œuvre du projet. De plus, le festival Les Giboulées, porté par le TJP, avait été l'un des premiers annulés en mars 2020. Cette prolongation est sans doute aussi une façon de compenser les retards liés à la crise, et de permettre au directeur d'organiser le festival une dernière fois en mars 2022.

JORIS MATHIEU : PLAIDOYER.

« Nous ne désirons pas tant pouvoir faire plus que faire mieux », écrit Joris Mathieu, directeur du Théâtre Nouvelle Génération, CDN de Lyon depuis 2015. Il vient d'obtenir le feu vert ministériel pour son dernier mandat qui l'emmènera jusqu'à la fin 2024, et expose ses réflexions sur l'après-crise dans une lettre ouverte en forme de plaidoyer pour une relance du service public de la culture : « Si nous voulons reprendre le chemin de ce projet de société, les structures culturelles ne peuvent pas continuer à travailler dans un modèle dont les perspectives d'amélioration reposent si fortement sur les recettes d'exploitation des tournées, l'expansion de l'activité, la compétitivité, l'augmentation de la production et la surmultiplication des offres. » Pour Joris Mathieu, la doctrine qui consiste à modéliser le fonctionnement du spectacle vivant public sur celui du secteur privé a désormais « atteint ses limites. »

Conseil des territoires pour la culture : première rencontre de l'année

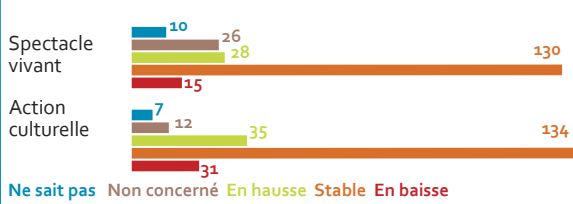
COLLECTIVITÉS. Alors que les associations de collectivités réclament depuis décembre une concertation sur les conditions de la reprise dans la culture, le premier Conseil des territoires pour la culture (CTC) national s'est tenu seulement le 22 avril. L'ordre du jour était chargé au lendemain des promesses présidentielles pour une réouverture graduée, à partir de la mi-mai. À entendre Frédéric Hocquard, président de la FNCC (Fédération des collectivités territoriales pour la culture) et adjoint à la maire à Paris, les fédérations d'élus n'ont pas eu les réponses espérées sur les festivals. Nombre de villes attendent le feu vert et des conditions sanitaires claires pour déclencher leurs programmations d'été. Or, les protocoles de réouverture avec jauges progressives semblent concerner pour l'instant d'abord les salles : « Et encore, avec beaucoup de points d'interrogations, insiste Frédéric Hocquard. Or les études montrent qu'on a 18

fois moins de chance d'être contaminé en plein air qu'à l'intérieur. De plus, en été il fait beau. Pourquoi ne pas commencer par l'espace public ? » La ministre a présenté un projet de « plan festivals ». Frédéric Hocquard attend l'avis de son bureau pour trancher, mais ne cache pas ses hésitations : « Ce qu'il faut, ce n'est pas simplement un plan festival à 30 millions, mais un plan de relance global. La reprise se voit comme un ensemble. Et comment vont faire les collectivités pour compléter le financement, comme il est indiqué dans le texte ? Elles n'ont pas de marges de manœuvre sur leurs finances. » Il se dit tout de même heureux de la reprise du dialogue et de la promesse faite par la ministre que les CTC locaux auront lieu d'ici le 15 mai. Ils seront indispensables, en particulier, s'il se confirme que la réouverture progressive est différenciée selon les territoires. Les villes et intercommunalités sont impatientes de savoir à quel rythme se dansera l'été. **I. Y. P.**

COLLECTIVITÉS

Dépenses culturelles: la crise déstabilise les budgets

Évolution budgétaire 2019-2020 dans le domaine du spectacle vivant (209 répondants)



SOURCE: OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES, 2021

L'Observatoire des politiques culturelles étudie chaque année les dépenses culturelles des collectivités et intercommunalités de plus de 20 000 habitants. La note de conjoncture qui vient de sortir confirme d'abord une tendance prévue à la hausse sur les budgets 2019-2020: « 51 % de nos répondants annoncent des budgets de fonctionnement en expansion (dont 18 répondants à plus de 10 %) alors qu'ils sont 34 % à envisager une baisse et 15 % un budget stable ». Sur les 10 régions qui ont répondu, 7 indiquaient une hausse en fonctionnement et 3 une baisse. Sur 41 départements, 15 annoncent une baisse. La hausse l'emporte dans la plupart des grandes villes de plus de 100 000 habitants. Sur les 18 villes de l'échantillon, 12 augmentent leurs dépenses de fonctionnement. Dans la catégorie des villes de 20 000 à 100 000 habitants, les réponses sont partagées entre hausses et baisses. Mais l'enquête s'est déroulée entre septembre et décembre 2020 et comment comparer cette période de crise avec les années précédentes? Les projets an-

nulés, les recettes qui ne rentrent pas, les dépenses de solidarité imprévues... Indice de cette tempête sur la gestion, le nombre de répondants, était cette année à la baisse. L'OPC a cherché à cerner les effets de la crise sanitaire. Un tiers des collectivités répondantes ont mis en place un dispositif spécial d'aide aux activités artistiques et culturelles. C'est le cas de 8 régions

sur 10. En revanche, seulement 8 grandes villes sur 18 et 12 villes de moins de 100 000 habitants sur 48 en ont institué. Les responsables des collectivités font part de trois fortes contraintes: la baisse des recettes liée à la fermeture des salles et musées, des dépenses imprévues pour la protection des personnels, une absence de consommation des crédits liée aux annulations. Comment ont réagi les collectivités face à ces incertitudes? L'étude ne peut pas encore répondre, car seule une vision précise des modifications budgétaires de l'été et de l'automne 2020 – et de la consommation réelle des crédits – permettra de savoir si les villes ont plutôt décidé de régler les commandes et embauches contractées et annulées, ou de reporter les crédits prévus, parfois en demandant le remboursement des acomptes alloués suite à l'annulation de spectacles. Une inconnue qui vaut aussi pour l'exercice 2021. Dans la perspective d'une baisse générale de leurs recettes, 57 % des collectivités préfèrent indiquer qu'elles s'en tiendront à la stabilité des dépenses. | Y. P.

MULTIPLICATION PAR DIX DES AIDES D'AUDIENS.

Le groupe Audiens a traité, en 2020, dix fois plus d'aides sociales que d'ordinaire pour le secteur de la culture, de la communication et des médias. 30 000 demandes ont été adressées à Audiens en tout, 13 000 demandes ont été faites au titre des aides exceptionnelles d'urgence et 13 000, également au titre du Fussat (Fonds d'urgence spécifique de solidarité pour les artistes et techniciens du spectacle), dont la gestion a été confiée par l'État à Audiens. Le groupe a distribué 11,8 millions d'euros en tout dont 8,5 M€ au titre des différentes aides d'urgence, y compris Fussat. Le budget alloué à ce dernier dispositif par l'État est d'ailleurs passé de 10 M€ en 2020 à 17 M€ en 2021.

BELGIQUE: VERS UN AUTO-DÉCONFINEMENT?

Le collectif #StillStandingForCulture, monté il y a un an en Belgique, a annoncé l'auto-déconfinement du secteur culturel du pays avec des actions du 30 avril au 8 mai, parfois avec les soutiens des villes, comme à Bruxelles. Les dernières décisions du Comité de concertation (organe réunissant élus fédéraux et locaux), qualifiées « d'arbitraires », laissent le secteur de la culture dans l'incertitude, avec la simple mise en place d'expériences tests et l'éventualité d'événement en extérieur avec 50 personnes, en juin. « De nombreux centres culturels, cinémas, théâtres et lieux associatifs s'apprentent à rouvrir leurs portes au public. La mobilisation sera vive le samedi 1^{er} mai », promet #StillStandingForCulture.

ÉGALITÉ DANS LES ARTS DE LA RUE.

Depuis deux ans, quatre fédérations régionales des arts de la rue coopèrent dans une commission interrégionale pour l'égalité dans les arts de la rue. Elles sont en Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, Île-de-France et Normandie. La commission vient de livrer ses résultats dans l'étude intitulée « Sortons les chiffres ! ». Sur 433 compagnies comptées dans les 4 régions, 49 % sont dirigées par des hommes, 29 % par des femmes, 12 % à parité et 10 % en collectif. Sur 20 compagnies conventionnées DRAC, 3 sont dirigées par des femmes. Les conventionnements des conseils régionaux concernent majoritairement les compagnies dirigées par des hommes, tandis que les aides aux projets concernent davantage celles dirigées par des femmes. En 2019, la moitié des programmations des festivals comptaient moins de 20 % de représentations portées par des femmes.

Art lyrique et l'Opéra de Paris: deux missions, deux issues

ÉTUDES. Le 1^{er} septembre dernier, Stéphane Lissner passait le relais à Alexander Neef à la tête d'un Opéra national de Paris (ONP) en difficulté financière (90 millions d'euros de pertes estimées sur 2020-2022). La ministre de la Culture lançait à cette occasion deux missions. Une sur « les perspectives de l'Opéra », menée par Georges-François Hirsch, ancien administrateur de l'ONP, et Christophe Tardieu, ancien directeur adjoint. L'autre, sur « la politique d'accompagnement de l'art lyrique en France », confiée à Caroline Sonrier, directrice de l'Opéra de Lille. Où en sont-elles aujourd'hui? Le premier rapport a bien été remis à Roselyne Bachelot « fin novembre », comme prévu. « C'est un rapport sans tabous, comme demandé. Il est sur son bureau, il n'est pas public, mais je ne sais pas si elle la lu... », s'interroge Georges-François

Hirsch (par ailleurs ex-directeur de la DGCA). Une réunion des coauteurs avec la ministre et le président de la République a été annulée en janvier (pour cas de Covid-19), sans nouvelle date depuis. Le second rapport, encore en préparation, suscite moins d'indifférence. Trois syndicats CGT (SNAM, SFA et Synptac), favorables à la mission, moins à sa directrice, voient aujourd'hui rouge car ils n'ont pas été intégrés dans les groupes de travail, encore réunis (en visioconférence) le 15 avril. « [Caroline Sonrier] a délibérément choisi d'organiser sa mission en reléguant à un rôle secondaire les représentants syndicaux issus de ces processus démocratiques. [C'est] une conception profondément méprisante des professionnels qui transparait au travers d'une telle méthode », écrivent-ils. Ses conclusions sont attendues d'ici l'été. | T. D.

FESTIVAL D'ÉDIMBOURG

« Nous avons réduit l'aléatoire au maximum »

Fergus Linehan dirige l'Edinburgh International Festival (EIF) qui aura lieu du 7 au 29 août. Avec 440 000 entrées et 2 800 artistes, EIF est la face « officielle », au côté du Fringe, du grand événement mondial de spectacle vivant.

Comment avez-vous conçu ce festival « relativement à l'épreuve des balles » ?

Il n'y a aucun spectacle *live* en Écosse depuis un an et la situation sanitaire est meilleure qu'ailleurs en Europe et même en Angleterre. Nous avons discuté avec le gouvernement écossais d'un festival qui a le moins de chance d'être annulé, parce que les artistes ont besoin de certitudes après une année blanche. D'où l'idée de ces pavillons extérieurs aérés, avec des spectacles courts de 75 minutes maximum, sans entractes, où l'on respecte une distanciation physique et on utilise des billets sans contact. Les artistes y répéteront aussi, pas en intérieur. D'où un format plus concert et la difficulté de faire du théâtre ou de l'opéra par exemple. Nous avons réduit l'aléatoire au maximum, mais nous pouvons toujours subir une flambée épidémique en juillet...



RYAN BUCHANAN

vraisemblablement 1 000 artistes, plutôt britanniques. Nous ne pourrions travailler en salle, encore une fois. Demeure un programme de spectacles de haute qualité, le cœur de notre festival. Pour les spectateurs, nous sommes dans l'incertitude au vu des restrictions de voyage, mais nous n'en attendons pas beaucoup de l'étranger.

Cette édition 2021 est-elle viable financièrement alors que la billetterie représente 26% de vos recettes ?

Nous ne pouvons fonctionner ainsi que sur une année, car c'est en effet non viable financièrement. Mais nous pensons que nous devons utiliser notre position privilégiée pour prendre le risque de relancer le spectacle vivant. C'est tellement important pour nos villes culturellement et financièrement. Nous avons beaucoup réduit la part de la billetterie dans notre prévisionnel. Elle devrait représenter 1 à 2 millions de livres [3 M de livres en 2019, NDLR] pour de 50 000 à 120 000 billets vendus [440 000 en 2019], suivant les configurations, sur lesquelles nous planchons actuellement. Notre financement public est de l'ordre de 4 M de livres cette année, plus 2 M récoltés via nos mécènes et donateurs et un peu de notre réserve financière. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR THIBAUT DUMAS

Est-ce que cela dénature votre festival ?

Cela en change le contenu. Il ne s'agit pas d'une édition normale, pleinement internationale. Nous ne pourrions inviter de troupes de danse ou de théâtre de premier plan venant de France, d'Allemagne ou de Tokyo, à cause de la quarantaine, seulement des artistes individuels. À cause aussi de la probable absence d'organisation de tournées internationales cet été. En tout, nous accueillerons

Incertitudes pour le Fringe

La Festival Fringe Society a annoncé que les réservations ouvraient le 5 mai pour l'édition 2021 de The Fringe, qui aura théoriquement lieu du 6 au 30 août. « Les artistes et les lieux de diffusion pourront enregistrer les spectacles de cette date jusqu'à la fin du festival. Les billets seront mis en vente pour le grand public au début de l'été », a-t-elle précisé. En 2019, l'événement alternatif, qui fait de l'ombre à « l'officiel », avait vendu quelque 3 millions de billets pour plus de 50 000 représentations, un record. « Bien sûr, nous attendons de nouvelles normes sanitaires du gouvernement écossais, mais cela semble être un pas extrêmement positif dans la bonne direction », indique Shona McCarthy, directrice exécutive de la Fringe Society. Pourtant, l'incertitude demeure totale en coulisses. Les scénarios vont, en réalité, du plus pessimiste – « une diffusion sur les différentes plateformes numériques » – au plus optimiste – « événements physiques avec distanciation sociale », alors que l'Écosse se déconfinait progressivement depuis le 12 avril. Fin mars, un tiers des 32 permanents de la coordination du Fringe ont été licenciés à cause de l'annulation de l'édition 2020. Les retombées des festivals d'Édimbourg pour l'économie écossaise s'élevaient à plus de 300 millions de livres (347 millions d'euros) par été. T. D.



40 000 représentations dans le Fringe

L'ITALIE DÉCONFINE (UN PEU) LE SPECTACLE VIVANT.

Lundi 26 avril, l'activité culturelle a repris dans 15 régions italiennes sur 20, classées « jaune ». Les théâtres, les salles de spectacles, et les cinémas, fermés depuis fin octobre, rouvrent « automatiquement » à 50 % de leur capacité, sur réservation. Aussi concernés, les musées, dont certains avaient accueilli du public dès février. La jauge maximale est de 500 personnes en intérieur et de 1 000 personnes en extérieur. En outre, « les Régions [plus autonomes en Italie qu'en France, NDLR] pourront autoriser des spectacles et des événements, avec un nombre plus élevé de spectateurs, en adoptant des mesures de sécurité supplémentaires », avance le ministère de la Culture italien. La porte s'ouvre donc pour l'organisation de festivals à partir de début de juin, parallèlement à la réouverture des parcs de loisirs, congrès et foires. Un « pass sanitaire » pour aller dans une région d'une autre couleur assister à un spectacle par exemple, est aussi en préparation. Ces mesures sont non définitives et réajustables localement, ce qui suscite précisément l'inquiétude du monde du spectacle vivant, qui a manifesté en noir le 17 avril, à Rome, en se servant de 1 000 caisses de tournée comme autant de tambours. Un soutien financier gouvernemental plus ciblé est également réclamé, après les 9 milliards d'euros débloqués sur le papier pour la culture et le patrimoine, fin 2020.

ASSOULISSEMENTS POUR LA CULTURE EN SUISSE.

Depuis le 19 avril, les cinémas et théâtres helvètes peuvent accueillir 50 personnes maximum (grandes salles) ou un tiers de leur capacité (petites salles). Les musées organisent désormais des visites guidées. Les événements en plein air, concerts et autres spectacles sont, eux, limités à 100 personnes assises, sans consommation et avec entractes déconseillés. Le milieu du spectacle vivant helvète oscille entre soulagement et casse-tête pratique, après six mois sous cloche. Le Conseil fédéral de Berne a, par ailleurs, voté le 31 mars la modification de l'ordonnance Covid-19 de soutien à la culture. « Si certaines améliorations sont à saluer, comme la possibilité pour les intermittents de bénéficier des mesures de compensation pour pertes [...] globalement la situation reste difficile. Il faut impérativement simplifier l'accès aux mesures et s'assurer que les aides dues parviennent plus rapidement aux bénéficiaires », réagit le Syndicat suisse romand du spectacle (SSRS).

PARIS

La Ville appelle les compagnies à animer l'été parisien

Au Conseil de Paris du 14 avril, Carine Rolland, adjointe à la culture, a lancé un appel à projets dans le cadre de l'été culturel parisien 2021. Les compagnies peuvent présenter leur candidature jusqu'au 4 mai, à 16 h, sur la plateforme Paris Asso. Seront sélectionnés des spectacles de « forme légère et agile, en journée ou en soirée, prioritairement dans des espaces publics et extérieurs ». L'accès doit être gratuit. La Ville apporte une subvention (de 1 000 à 20 000 €) et met à disposition l'espace du domaine public. Cette initiative est un des volets du programme de l'été culturel qui bénéficie d'un budget global de 700 000 €. L'appel à projets soulève un débat au sein des compagnies des arts de la rue. Certaines reprochent à la Ville de Paris de se défaire de ses responsabilités,

car la Ville ne financera que 90 % du budget (droits d'auteur compris) et leur laisse la responsabilité de l'organisation : logistique, régie, moyens humains, fluides, prévention sanitaires, autorisations administratives. À l'inverse, la mairie précise bien que les compagnies peuvent inclure dans le budget prévisionnel les charges logistiques et sanitaires et valoriser une quote-part des charges de fonctionnement et de coordination générale. Et certaines compagnies observent que le secteur n'est pas toujours aussi regardant sur les conditions de jeu en autoproduction. Lors de ce même Conseil de Paris, Carine Rolland a présenté plusieurs dossiers de subvention, notamment une subvention de 920 000 € à 9 compagnies d'arts de la rue dont 510 000 € à la coopérative De rue et de cirque. **I. Y. P.**

Compensations pour les lieux en régie

CONTRAINTES SANITAIRES. Les théâtres municipaux vont bientôt accéder aux compensations de l'État sur la baisse de recettes liée aux jauges réduites. La ministre de la Culture l'a confirmé aux élus locaux, après le feu vert du ministère de la Cohésion des territoires, lors d'une réunion du Conseil des territoires pour la culture (CTC) le 22 avril. « Nous sommes soulagés car les collectivités locales voyaient les pertes s'accumuler. C'était une demande récurrente des élus à la culture », confirme-t-on à l'association France urbaine. Une première brèche s'est ouverte le 15 avril

avec l'élargissement du fonds de sauvegarde de 15 millions d'euros du gouvernement et du CNC (Centre national du cinéma) aux salles de cinéma exploitées en régie directe. Soit déjà environ 350 établissements. « On a pas de visibilité sur la façon dont ce sera mené ensuite, pondère une source politique. Il pourrait y avoir des compensations pour les théâtres et les cinémas publics, dans un cadre plus large que le CNC et même que la culture en tant que tel, avec les salles sportives, etc. » Le cabinet de Roselyne Bachelot parle d'un « point pas d'actualité à ce stade. » **I. T. D.**

Toulouse : la Ville externalise Le Metronum

MUSIQUES ACTUELLES. Créée en 2014 dans le quartier Borderouge, sous l'impulsion de l'ancien maire socialiste, la salle de 600 places dédiée aux musiques actuelles va évoluer vers le statut de société publique locale (SPL). Selon l'adjoint aux finances du maire, la sortie de la régie du Metronum permettra « de développer les activités et des partenariats pour diffuser ces musiques nouvelles ».

Ce changement attendu fin 2021 permettra d'associer d'autres financeurs publics, comme la Région Occitanie et le Département de Haute-Garonne. Un sésame pour l'obtention du label scène de musiques actuelles (SMAC), c'est-à-dire le soutien de l'État. En confiant la gestion à une structure autonome, il sera aussi possible de développer des activités lucratives. D'après des connaisseurs du dossier, l'équipement, avec son budget annuel de 500 000 euros, n'était pas rentable: les

concerts étaient rarement complets et les trois studios de répétition sous-occupés.

Dans sa candidature à la labellisation SMAC déposée auprès de la DRAC Occitanie, la mairie précise son intention de faire du festival Rio Loco l'événement fort de la saison du Metronum et de créer une « activité de restauration en journée avec le café et sa terrasse », ainsi qu'un café au rez-de-chaussée pour les réunions des entrepreneurs du secteur. La collectivité a prié la pépinière



ILS ONT DIT



OLIVIER DARBOIS
PRÉSIDENT
DU PRODISS

(Questionné sur la mise en place d'un pass sanitaire via l'application Tous anti-covid) : « On la demande depuis longtemps. Il faut que cette application soit adaptée et qu'il y ait un logiciel qui permette, à l'entrée des concerts, de vérifier que les gens ont été testés négatifs ou tout simplement vaccinés. C'est primordial. »

Le 21 avril sur France Bleu Paris



ROSELYNE BACHELOT
MINISTRE DE
LA CULTURE

« Pour moi, ministre de la culture, conditionner l'entrée dans un lieu à la présentation d'un pass sanitaire, j'avoue que j'ai beaucoup de mal. [Mais] on est dans une tragédie. Je ne suis pas une dogmatique. Si c'était la condition pour faire fonctionner les lieux de culture, pour surmonter cette maladie, je crois que je transigerais avec mes principes. »

Le 23 avril sur BFM

Ma Sphère, regroupant une trentaine d'entreprises créatives et culturelles locales, de quitter d'ici juin l'aile qu'elle occupait gracieusement. Elle a également lancé le 2 avril et jusqu'au 14 juin un appel à projets intitulé « Réinvention. Entreprendre au Metronum », dans lequel elle indique rechercher un « projet d'entreprenariat innovant » qui devra « œuvrer dans les champs croisés de l'art, de la création, de l'innovation et/ou de l'économie solidaire ». L'entrepreneur innovant est défini comme un « opérateur autour duquel gravitent des entreprises, travailleurs autonomes, collectifs ». Celui qui sera retenu disposera de bureaux attitrés, partagera des espaces avec l'équipe du Metronum et payera un loyer de 1 056 € HT par mois. Reste à savoir, par ailleurs, sous quel statut seront repris la vingtaine d'agents municipaux qui travaillent pour la salle de concerts. **I. ARMELLE PARION**

LES DRAC ET LA RELANCE

«Un plan de relance de 7,6 M€ en Île-de-France»

Laurent Roturier, directeur de la DRAC Île-de-France, président de l'association des DRAC

À combien se montent les aides à la relance en Île-de-France ?

Le ministère de la Culture a déployé un volant inouï d'aides, à la mesure de la crise que traverse le secteur. Le plan de relance dont on parle ici est seulement une des facettes des plans qui ont été mis en place. Il y a eu aussi les allègements de charge, le chômage partiel, le fonds de solidarité... Et il vient en complément des crédits de droits commun qui s'élèvent à 68 millions d'euros pour la création en Île-de-France. Le plan de relance 2021 pour la DRAC d'Île-de-France, c'est 12 à 13 % de plus, à ce jour, soit 7,6 M€ qui sont mis en œuvre en deux vagues.



SOTHEAN/INHEIM

au maintien des aides des collectivités. La deuxième priorité est la relance : être prêt lorsque la date de réouverture sera donnée, qu'il n'y ait pas de contrainte économique qui freinerait la reprise. En Île-de-France, nous avons aussi des objectifs spécifiques : l'équilibre entre les territoires en raison de la grande hétérogénéité entre la capitale et la grande couronne. Nous allons donc vers des opérateurs jusqu'ici peu soutenus, comme les tiers-lieux en zones rurales et des opérateurs qui s'adressent à la jeune création.

actuelles Forum II, à Vauréal, en investissement et 145 000 euros aux tiers-lieux. La deuxième vague est en train d'être programmée.

Interviendrez-vous, à la reprise, pour compenser les jauges réduites ?

Nous travaillons depuis décembre avec le Centre national de la musique sur les questions de jauges. On étudie en ce moment la question des festivals qui sont susceptibles d'avoir des jauges progressives, pour, de la même manière, qu'on puisse les soutenir avec des interventions différentes selon les modèles économiques. Sur le champ privé non musical, c'est soit l'Association de soutien au théâtre privé (ASTP) qui finance, soit le ministère de la Culture via la DRAC, mais pas les deux en même temps. Nous pouvons intervenir auprès de structures privées pour des aides économiques. Ce qui compte, c'est la manière dont les charges artistiques sont prises en compte.

Qui en bénéficie ?

Sur l'ensemble du champ culturel, en intégrant les librairies, éditeurs, salles de cinéma, etc., 550 structures en ont déjà bénéficié. Sur la création, la première vague du plan de relance (4,6 M€) a permis de soutenir 200 opérations supplémentaires dont 60 compagnies indépendantes. Nous serons sur un chiffre équivalent pour la deuxième vague (3 M€).

Quelles sont les priorités ?

Nous avons deux grands objectifs qui correspondent aux priorités ministérielles : la sauvegarde, c'est-à-dire faire en sorte que l'on retrouve un écosystème intact après la crise. À ce titre, les lieux labellisés de l'État ont un rôle éminent. Et nous sommes attentifs à ce que cette pérennité soit assurée aussi grâce

Des exemples ?

Je vous citerai un projet intéressant en Seine-et-Marne : la Douve blanche, à Égreville, qui travaille avec les très jeunes talents de la musique électro. Dans l'Est parisien, je citerai la Station Gare des Mines (collectif MU) qui réunit une vingtaine d'associations. Il y a une volonté de la ministre d'aller vers les tiers-lieux. Nous avons choisi de ne pas travailler sous forme d'appel à projets. Nous faisons appel à la concertation avec les organisations professionnelles, les élus, et au travail d'expertise des équipes de la DRAC pour identifier des projets qui, jusqu'ici, ne pouvaient pas être soutenus parce qu'ils n'étaient pas dans les cadres habituels. La première vague a aussi permis de consacrer 1 M€ au projet de construction de la scène de musiques

Quelles sont les perspectives pour 2022 ?

Le plan d'aide va se poursuivre en 2022, mais on ne connaît pas encore les volumes. Il y aura sans doute une phase de reconquête de public qui aura pris d'autres habitudes. Nous travaillons aussi sur la question des festivals on voit bien que la tendance n'est plus d'aller vers le gigantisme, mais sur la proximité, des esthétiques plus pointues, avec des publics plus réduits. Les limites du système se voyaient déjà avant la crise. On commence à voir s'esquisser ce que sera l'après-Covid pour la culture. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR YVES PERENNOU

Auvergne Rhône-Alpes : Coreps, aides et appel à projets

DRAC. La Direction régionale de l'action culturelle Rhône-Alpes élabore son plan de relance en concertation avec la plateforme spectacle vivant Rhône-Alpes qui réunit des organisations professionnelles d'employeurs comme le Synavi, le Syndeac, Prodis, Profedim, mais aussi des réseaux régionaux comme le Groupe des 20, le Maillon (Chânon), etc. « Nous avons aussi eu des échanges aussi avec la CGT, ajoute Bastien Colas, directeur adjoint délégué à la création et aux industries culturelles. Nous allons relancer le Coreps qui était en sommeil. Nous avons déjà un contrat d'objectif emploi formation qui fonctionne, mais le Coreps traitera des questions d'emploi et de sécurité sous la forme d'une instance de dialogue, en lien avec la préfecture

et le rectorat. Elle sera portée par l'agence Spectacle vivant Auvergne-Rhône-Alpes. »

Un recrutement vient d'être effectué pour un démarrage en mai ou juin.

Quant au plan de relance proprement dit, il se monte, dans la région, à 4 millions d'euros. La partie « sauvetage » ne représente ici qu'une petite minorité, par exemple des compagnies qui tournent beaucoup à l'international et ont été très affectées. L'essentiel sera utilisé pour des aides à la reprise d'activité tournées vers l'emploi artistique et technique. Ce volet représente 70 % du plan et les conseillers DRAC identifient les projets qui émanent majoritairement sur les compagnies et ensembles musicaux. Bastien Colas précise : « pas seulement des équipes convention-

nés, aussi celles qui ont déposé des demandes d'aides au projets ». Les lieux, labellisés peuvent être concernés, à condition que l'aide soutienne un effort complémentaire pour de nouvelles actions. Par ailleurs 30 % du plan de relance servira à un appel à projets qui s'adressera à des compagnies et des lieux pas encore repérés par la DRAC. « Nous gardons l'idée d'aider des professionnels avec un regard artistique, pas du pur divertissement, conclut Bastien Colas. Cela concerne par exemple de jeunes professionnels qui sortent des écoles, cela pourra aussi être des tiers lieux ou des lieux de résidence artistique ». L'appel est en cours d'élaboration et sa formulation va dépendre des conditions sanitaires générale de réouverture. ■ Y. P.

Séquence Danse : 489 entrées « pro ».

La neuvième édition du festival Séquence Danse Paris s'est finalement tenue les 19, 26 mars et 9 avril, concentrée au Cenquatre, à Paris, en trois journées dédiées aux professionnels. Six spectacles ont été maintenus, ainsi que quatre étapes de travail, dont celle de Leïla Ka, nouvelle artiste associée au 104. Dix projets ont été annulés et six reportés. « *Resserré sur trois journées, le festival avait des allures de Off d'Avignon pour les professionnels, qui ont fait preuve d'appétence et de bienveillance* », rapporte Julie Sanerot, directrice de production adjointe à la programmation. Le Centquatre a comptabilisé 489 entrées professionnelles.

Le TNG de Lyon : deux appels à projets.

Le Théâtre Nouvelle Génération (TNG), CDN de Lyon, abrite trois dispositifs de soutien à la création et/ou à la recherche en écriture et arts scéniques. Deux d'entre eux font l'objet d'un appel à projets et candidatures depuis le 15 avril.

« Chimères » propose d'« explorer des formes artistiques dites hybrides », entre physique et numérique. Ce dispositif du ministère de la Culture est principalement porté par le CDN de Lyon, avec le Lieu Unique, à Nantes, l'Espace des arts, à Chalon-sur-Saône, et le Centre national de la danse. Date limite 10 mai. Le Vivier, organisé uniquement par le TNG, vise les artistes auteurs individuels, pour un soutien de deux ans. Date limite le 21 mai. Plus d'infos : <http://rb.gy/hqwqwa>

Vire : À vif. Le centre dramatique national Le Préau, à Vire (14), maintient la première édition du festival À vif qui se tiendra du 25 mai au 5 juin en se centrant sur les établissements scolaires. À vif est une évolution du Festival Ado, créé sous la direction de Pauline Sales et Vincent Garanger, il y a dix ans, à l'intention des collégiens et lycéens. Aujourd'hui, Lucie Berelowitsch s'inscrit dans les mêmes axes que le Festival Ado, avec le souhait de mobiliser davantage encore le monde adulte. Cette édition

JEUNE PUBLIC

Festival Petits et Grands : une édition « militante »

Le festival Petits et Grands, créé en 2011 à Nantes, n'a pas pleinement fêté ses dix ans, mais a bien eu lieu du 14 au 18 avril. « *Nous sommes passés du plan A au plan B puis C : 20 spectacles, contre 40 spectacles à l'origine, ont été programmés sur cinq jours pour 120 professionnels. Les représentations scolaires ont, elles, été décalées en juin* » détaille Cyrille Planson, codirecteur du festival (qui appartient au même groupe que *La Lettre du Spectacle*). Chaque professionnel pouvait accéder sur trois jours à ces spectacles à jauges très réduites – 30 à 85 personnes – joués dans une dizaine de lieux à Nantes, du Château des Ducs de Bretagne au théâtre le Grand T en passant par la salle de quartier Le Dix. « *Cette édition avait vraiment une dimension militante. N'ont été jouées que des créations de moins d'un an et demi, parfois pour la première fois* », complète Cyrille Planson. Côté familles, trois spectacles ont été diffusés en direct en ligne, pour 4 500 spectateurs en tout : *Bagarre*, de la compagnie Loba, *Rick le Cube - Vers un nouveau monde*, du duo Sati et *Si je te mens, tu m'aimes ?*, du Théâtre du Prisme. Des lectures téléphoniques de 15 minutes de textes jeune public ont été réalisées pour une centaine de familles par le Théâtre du Rictus. **THIBAUT DUMAS**



ERIC DEGUIN

Bagarre, de la compagnie Loba

touchera plus de 1 300 adolescents de près de 70 classes d'une douzaine d'établissements des départements de l'Orne, du Calvados et de la Manche.

La Palène de Rouillac (16) menacée ? « *Si la covid n'a pas eu raison de La Palène, il se pourrait bien que ce soient la Ville de Rouillac et la Communauté de communes du Rouillacais qui y parviennent !* »

L'association La Palène, qui gère la salle de spectacles éponyme de Rouillac (16) depuis 1997, tire la sonnette d'alarme. En cause, une subvention annuelle complémentaire de 50 000 euros en 2019-2020, non reconduite par les élus pour la saison 2020-2021. L'équipe compte 12 permanents, dont le directeur Joël Breton, bientôt retraité, plus 11 intermittents.

Palmarès jeunesse 2021 des EAT. Le comité de lecture jeunesse des Écrivains associés du théâtre (EAT) a dévoilé le 20 avril le palmarès 2021.

Les pièces lauréates sont *Cosmonaute*, de Nicolas Girard-Michelotti, et *Le Soleil de Moses*, de Laurent Contamin. Ont également retenu l'attention du jury : *Gary ? C'est pas un cow-boy !*, de Veronika Boutinova, *Planter une graine*, de Natalie Rafal et *D'où vient le nom des roses*, de Constance de Saint Remy. Les lauréats du comité de lecture tout public seront annoncés le 17 mai.

Appel à projets jeune public doMino.

La plateforme d'Auvergne-Rhône-Alpes doMino lance son appel à projets de soutien à la création jeune public. Jusqu'au 15 juin minuit, il est ouvert aux compagnies de la région présentant pour la saison 2022-2023 un projet de création « ambitieux et innovant » à destination du public de 0 à 14 ans. Deux lauréats recevront la somme de 10 000 €, plus un accompagnement. *Joue ta Pnyx !*, des Guêpes rouges-théâtre et *Babils*, de la Compagnie Premières Fontes, avaient été choisis en 2020.

HAUTS-DE-SEINE

Un collectif artistique au Théâtre du Hublot

Le collectif Specimens est nommé à la direction du Théâtre du Hublot, à Colombes (92). Il remplace Véronique Widock et réunit les directions de trois compagnies : Nathalie Bensard et Christelle Dubuc pour la Compagnie La Rousse, Myrtille Bordier et Tom Politano pour Supernova compagnie et Louise Dupuis et Julien Storini pour la Très Neuve Compagnie. Leur projet se centre sur l'accueil en création de spectacles axés sur les écritures contemporaines pour tous les publics, jeunes comme adultes. « *Nos trois compagnies sont très différentes. Notre envie est de réunir nos énergies et nos points*

de vue – nous ne sommes pas tous de la même génération – sur ce que signifie tenir un théâtre et l'ouvrir aux artistes comme au public », résume la metteuse en scène et autrice Nathalie Bensard. Soutenu par la DRAC Île-de-France pour les résidences de création, le Théâtre du Hublot l'est aussi par la Ville de Colombes pour les actions territoriales. « *Nous axons autour de la médiation avec les habitants, notamment par le biais de l'écriture* », explique Tom Politano. L'un des enjeux de ce lieu qui propose des accueils en coréalisation sera aussi d'obtenir le soutien de la Région Île-de-France. **TIPHAIN LE ROY**

ATTACHÉS DE PRESSE

Une section théâtre au syndicat Apres

Le syndicat Apres (Attaches de presse, réseau, entraide, syndicat), impulsé au début de la crise par des attachés de presse indépendants de la musique, crée une section « théâtre, danse, cirque, arts du geste, marionnette, arts de la rue », présidée par Isabelle Muraour. Une vingtaine d'attachés de presse ont rejoint cette section afin de défendre les intérêts de leur profession, très impactée par la fermeture des établissements. Les attachés de presse indépendants sont d'autant plus fragilisés par l'arrêt du secteur de la culture que beaucoup ont eu des difficultés à toucher des aides de l'État en raison de leur structuration juridique. « *Entrer dans ce syndicat va nous permettre de mieux connaître notre métier, et de développer une solidarité dont nous avons extrêmement besoin en ce moment* », note Isabelle Muraour. Pour les adhérents, se fédérer au sein d'un syndicat spécifique au spectacle vivant est un atout, tant pour les similarités que pour les points de différences de structuration entre le secteur de la musique et les autres disciplines. « *Le Centre national de la musique a été la première instance à nous recevoir et à nous conseiller. Il a été notre porte d'entrée vers les tutelles. Nous pouvons fournir du conseil aux attachés de presse de théâtre, des arts de la rue, et du cirque qui n'ont pas d'institution équivalente dans leur secteur* », remarque Lara Orsal, secrétaire générale du syndicat. **■ TIPHAINE LE ROY**

CARNET

Myriam Feune de Colombi.

L'ancienne comédienne, de la Comédie-Française notamment, puis directrice du Théâtre Montparnasse à Paris depuis 1984, est décédée le 21 avril à 81 ans. « *Elle a marqué de son empreinte, le théâtre privé et la création théâtrale* », salue le Syndicat national du théâtre privé.



D.R.

Ismaël Ivo. Le danseur et chorégraphe brésilien Ismaël Ivo est mort le 8 avril à São Paulo, à 66 ans, des suites de la Covid. Formidable soliste, il a tenu une place centrale en Europe, comme artiste et directeur de troupe, par exemple au Deutsches National Theater de Weimar. Il a été le co-fondateur, en 1984, avec Karl Regensburger des TanzWochen de Vienne, devenu ImPulsTanz - Vienna International Dance Festival, qu'il avait quitté en 2012 pour diriger le ballet de São Paulo.

Recours contre la loi sécurité globale. 87 députés ont déposé devant le Conseil constitutionnel un recours contre la loi sécurité globale adoptée le 15 avril. Dans la culture, en particulier, cette loi avait été contestée par plusieurs organisations du spectacle vivant parce qu'un de ses articles permet explicitement aux policiers et gendarmes hors service de conserver leur arme dans un établissement recevant du public.

11 lauréats du fonds Transfabrik. Pour sa septième édition le fonds franco-allemand pour le spectacle vivant Transfabrik a primé : Aliénor Dauchez, le collectif Claire Terrien, Caroline Tallone, Blandine Casen et Lena Gätjens ; Citizen.KANE.Kollektiv (Éric Massé, Heidi Becker-Babel, Loïc Risser et Julia Lauter) ; Emma Tricard et Cécile Bally ; Eszter Salamon, Guillaume Marie, Mikaël Serre, Nacera Belaza, Pol Pi et Kaleidoskop Solistenensemble, Rafi Martin et Julika Mayer, Zora Snake et Clay Apenouvon. Leurs créations se répartiront 90 000 euros.



Le Nouveau théâtre de Montreuil,
Centre Dramatique National de Montreuil,
Le Ministère de la Culture
(Direction générale de la création artistique -
Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France),
La Ville de Montreuil,
Le Département de Seine-Saint-Denis

recherche

UN OU UNE ARTISTE



Pour diriger, à compter du 1^{er} janvier 2022, le Nouveau théâtre de Montreuil, Centre Dramatique National de Montreuil. Le NTdM, inauguré dans ses locaux rénovés en 2007, est l'un des trois CDN du département de la Seine-Saint-Denis, en plein centre de Montreuil, place Jean Jaurès et aux portes de Paris, qui dispose, en plus de sa salle de répétition, de deux scènes : la salle Jean-Pierre Vernant de 357 sièges et la salle Maria Casarès de 156 sièges située rue Victor Hugo. Son budget prévisionnel de 2021 est de 3 400 000 €, avec une équipe permanente de 24 personnes.

Les missions d'intérêt public fondamentales d'un CDN sont la **création et la diffusion théâtrale**. C'est un lieu de référence régionale, nationale, voire européenne et internationale, où peuvent se rencontrer et s'articuler toutes les dimensions du théâtre, dans la diversité et l'actualité de ses esthétiques : la recherche, l'écriture, la création, la diffusion et la transmission.

L'ensemble des missions d'intérêt public attachées au CDN est défini par le cahier des missions et des charges du label CDN fixé par l'arrêté du 5 mai 2017 (publié au Journal officiel de la République française n°0110 du 11 mai 2017) et accessible sur le site www.legifrance.gouv.fr.

Le CDN, Nouveau théâtre de Montreuil, est situé dans la **deuxième ville du département** (105 000 habitants). Une ville monde, riche des cultures de celles et ceux qui y vivent ou y travaillent, dans laquelle 10% de la population travaille dans un métier lié à la culture, et où 200 compagnies de spectacles vivants sont implantées. Trois théâtres municipaux, trois théâtres privés ou associatifs, le plus grand cinéma Art et Essai Public d'Europe, des lieux culturels à rayonnement départemental et régional font la richesse de Montreuil.

La Seine Saint-Denis, **département le plus jeune de France métropolitaine**, bénéficie globalement d'un écosystème riche de très nombreux acteurs culturels dont trois CDN, une scène nationale majeure du réseau et de nombreux dispositifs de soutien à l'art et la culture.

Les deux collectivités ont de longue date fait le pari d'une **politique culturelle ambitieuse**, qui cherche à favoriser de nouvelles formes de rencontre entre création et habitants, pour lutter contre les inégalités socio-économiques et favoriser l'émancipation.

Dans le cadre de cet appel à candidature **sont recevables les candidatures d'un(e) ou plusieurs artistes engagé(e)s dans le champ théâtral**.



Les candidat(e)s adresseront une **lettre de motivation, un curriculum vitae et une présentation de leur parcours artistique ainsi qu'un bilan quantitatif de diffusion de leur production** sur les trois dernières années par voie électronique (au format .pdf) au plus tard **dimanche 30 mai 2021 (minuit)** à :

Monsieur Christopher Miles, Directeur Général de la Création Artistique
courriel à l'attention de : guilhem.chabas@culture.gouv.fr

Monsieur Laurent Roturier, Directeur Régional des Affaires Culturelles d'Île-de-France
courriel à l'attention de : delphine.gilardot@culture.gouv.fr

Monsieur Patrice Bessac, Maire de Montreuil
courriel à l'attention de : denis.vemclefs@montreuil.fr

Monsieur Stéphane Troussel, Président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis
courriel à l'attention de : ccolinet@seinesaintdenis.fr

Six candidat(e)s au maximum seront présélectionné(e)s selon un principe de parité femme-homme, après concertation entre l'État (Direction générale de la création artistique et Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France), la Ville de Montreuil et le Département de Seine-Saint-Denis.

Les candidat(e)s présélectionné(e)s devront élaborer un **projet artistique et culturel s'appuyant sur la note d'orientation qui leur sera remise**, présentant notamment le Nouveau théâtre de Montreuil, le contexte théâtral et artistique de la région, le cahier des charges des Centres Dramatiques Nationaux, et tous les éléments utiles à sa rédaction.

Les candidat(e)s présélectionné(e)s présenteront leur projet artistique devant un comité composé des représentant(e)s des différents partenaires.

Au terme de la procédure de sélection, la candidature par le jury devra recevoir l'agrément du Ministre de la Culture pour une **prise de fonction envisagée au 1^{er} janvier 2022 dans le cadre d'un premier mandat de quatre ans**.

L'ETABLISSEMENT PUBLIC
 DE COOPÉRATION CULTURELLE

Recrute un.e
 administrateur.trice



Le Centre Dramatique National de Normandie-Rouen est un établissement public de coopération culturelle (EPCC) créé en 2013. Le CDN dispose d'équipements répartis dans les 3 communes : Le Théâtre des Deux Rives, à Rouen, le Théâtre de la Foudre, à Petit-Quevilly et l'Espace Marc-Sangnier à Mont-Saint-Aignan.

Sous l'autorité
 de la direction,
 l'administrateur.trice
 assure les missions
 suivantes :

Gestion budgétaire

- Etablir la stratégie budgétaire de l'établissement (budget d'exploitation et d'investissement) • Elaborer et suivre le budget annuel analytique, être garant du respect de ce budget • Rédiger les différents rapports financiers annuels, restituer les données dans le cadre des outils de suivi du ministère (UNIDO, ETHNOS, accord sur l'emploi artistique etc) • Superviser la comptabilité ordonnateur en lien avec la cheffe comptable • Animer le lien avec l'agent comptable en adjonction de service (payeur public de l'EPCC).

Gestion des ressources humaines

- Déterminer la stratégie RH, piloter la gestion du personnel (30 ETP) • Entretenir le dialogue social avec les instances représentatives du personnel • Etre garante du respect de la législation sociale en vigueur et des accords internes • Mettre en œuvre la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences • Encadrer le service administratif et comptable (5 personnes).

Administration générale

- Préparer les conseils d'administration de l'EPCC • Etre garante du respect des règles de la commande publique et superviser les procédures de mise en concurrence et marchés publics publiés par l'établisse-

- Négocier les contrats commerciaux
- Assurer le suivi administratif des relations avec les financeurs • Veiller au respect des obligations fiscales de l'établissement et assurer la veille juridique.

Administration des activités

- Concevoir les budgets par secteurs d'activités et par services • Superviser la contractualisation • Superviser l'administration et le règlement des droits d'auteurs • Coordonner l'établissement des rapports d'activité et bilans.

PROFIL : Expérience avérée dans l'administration d'un établissement labélisé requise • Connaissance des EPCC et de la gestion publique appréciée.

CONNAISSANCES : Droit du travail et convention collective • Réglementation liée au spectacle vivant et aux droits d'auteur • Environnement professionnel et institutionnel du spectacle vivant

- Aisance informatique (suite office, logiciels de gestion...)

- Comptabilité publique (M4) et commande publique appréciée.

SAVOIR-FAIRE : Capacités relationnelles et rédactionnelles • Capacité d'organisation et d'anticipation • Capacité à manager, encadrer, gérer un conflit.

POSTE : CDI, temps plein, groupe 2 de la convention collective • Rémunération selon convention collective, grille de l'entreprise et expérience • **Prise de fonction au 1er septembre 2021** • Disponibilités à prévoir au mois de juin 2021 pour passation.

CANDIDATURE : Adresser un CV et une lettre de motivation par mail l'adresse suivante : recrutement@cdn-normandie-rouen.fr • **Date limite de candidature : 18 mai 2021** • Date des entretiens : 27 et 28 mai 2021 à Rouen.

Le Dôme Théâtre, Scène conventionnée d'Albertville

RECRUTE

Un.e Secrétaire Général.e



Le Dôme Théâtre propose une trentaine de spectacles chaque saison, pour environ 80 levers de rideau (théâtre, musique, danse, cirque, jeune public). C'est aussi une scène de création, à travers des coproductions et des accueils en résidence d'artistes associés. La programmation se déroule au théâtre, dans une salle de 644 places et investit d'autres salles de l'agglomération Arlysère et du Département de la Savoie, dans le cadre de projets en décentralisation.

Poste à pourvoir début juillet 2021

CDI à temps plein, avec période d'essai conventionnelle / Statut de droit privé (embauche par l'association qui gère le théâtre) / Cadre : groupe et échelon en fonction de l'expérience / Rémunération selon les dispositions de la CCNEAC

Missions Principales

- Conçoit, dirige et coordonne les activités des services de communication, de relations avec les publics, d'actions culturelles, d'accueil du public et de billetterie.
- Participe activement à la mise en œuvre et à la coordination du projet artistique et culturel du Dôme Théâtre.
- Encadre, gère, organise le travail de son service (3 personnes) et veille au bon fonctionnement de celui-ci.
- Pilote une stratégie territoriale en développant des partenariats avec les acteurs institutionnels et associatifs locaux.
- Planifie, coordonne et met en œuvre la programmation décentralisée du théâtre sur les territoires.
- Prépare, exécute et suit les budgets dédiés.

Profil recherché Diplôme professionnel des métiers du spectacle vivant (Master) / Excellente connaissance du spectacle vivant, de ses fonctionnements, de ses enjeux territoriaux / Connaissance des circuits institutionnels et associatifs / Compétence managériale confirmée, grande capacité à l'encadrement / Maîtrise des fonctionnements des services des relations publiques et de la communication / Qualités rédactionnelles et relationnelles, goût du travail en équipe / Sensibilité artistique, curiosité, esprit d'initiative, dynamisme, inventivité et grande disponibilité / Maîtrise de l'outil informatique / Connaissance des outils de billetterie (Sirius serait un plus) / Permis B demandé

Envoi des candidatures (lettre de motivation + CV) avant le 07 mai 2021
 À l'attention de Mme La Présidente de l'ADAC - administration@dometheatre.com
 Le Dôme Théâtre - CS 80181 - 73276 ALBERTVILLE CEDEX

www.dometheatre.com



Le Théâtre de La Renaissance

Oullins Lyon Métropole

recrute

UN-E DIRECTEUR-TRICE TECHNIQUE - CDI

Le Théâtre de La Renaissance est une Scène conventionnée d'intérêt national Art et Création pour le théâtre et la musique. Il assure quatre missions principales : l'élaboration d'une saison artistique, la coproduction d'œuvres, l'accueil d'artistes et de compagnies en résidence, et la médiation auprès des publics.

Description du poste

Sous l'autorité du Directeur, en collaboration directe avec l'administratrice et en lien avec l'équipe en charge des publics et de l'accueil des compagnies :

- Vous garantissez la mise en œuvre technique du projet artistique : études de faisabilité, analyse des besoins techniques et humains, élaboration et suivi du budget, du planning général des salles, des conventions d'occupation temporaire...
- Vous assurez l'encadrement du service technique : coordination et animation du personnel permanent et intermittent, gestion des plannings, contrats de travail, demandes de congés et récupérations, astreintes, formations, veille au respect du règlement...
- Vous avez en charge la sécurité et la gestion des bâtiments et des équipements : respect des règles d'hygiène et de sécurité, élaboration des plans de prévention et évaluation des risques (2 bâtiments ERP de type L, 2^{ème} catégorie), maintenance, contrôles techniques, élaboration ou entretien du document unique...

Profil recherché

- Curiosité pour le théâtre, la musique, la création contemporaine et le spectacle vivant en général
- Force de proposition pour créer les conditions optimales d'exploitation d'une scène publique
- Formation : Master de direction technique ou équivalent, et/ou expérience dans des fonctions et structures culturelles équivalentes
- Fortes compétences en organisation et en gestion du personnel
- Maîtrise budgétaire et réglementaire des ERP

Consultez l'intégralité de l'annonce sur www.theatrerenaissance.com

Type de contrat : CDI - 35 heures annualisées
 Rémunération selon la CCNEAC - Groupe 3
 Prise de fonction : **30 août 2021**
 Date limite de dépôt des candidatures : **6 juin 2021**
 Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser à :
recrutement@theatrerenaissance.com

LA COMÉDIE

CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL | ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DRAMATIQUE
SAINT-ÉTIENNE

RECHERCHE UN.E DIRECTEUR.RICE DES ÉTUDES

La Comédie de Saint-Étienne (CDN) est une institution historique de la décentralisation théâtrale fondée en 1947 par Jean Dasté. Depuis 1982, elle regroupe un Centre dramatique national (SCOP) et une École supérieure d'art dramatique (Association Loi 1901). En 2017, elle s'est installée dans un tout nouveau bâtiment de 8.500 m² qui comprend un grand théâtre de 700 places (Salle Jean Dasté), une salle transformable de 300 places (La Stéphanoise), une salle de répétitions à la taille du grand plateau et deux studios de répétitions dédiés à L'École.

L'École de La Comédie est l'une des six écoles nationales supérieures d'Art dramatique en France à être installée au cœur d'un théâtre de création : le Centre dramatique national de Saint-Étienne. Elle est habilitée à délivrer le Diplôme national supérieur professionnel de comédien depuis 2008, et le Diplôme d'État de professeur de théâtre depuis 2016. Elle poursuit un programme Égalité des chances en vue de favoriser l'accès des écoles supérieures d'art dramatique. Elle est tournée vers l'international avec des partenariats au Canada et en Afrique. Elle est membre de l'Association nationale des écoles supérieures d'art dramatique.

Le budget global de la structure est d'1 millions d'euros en 2020 avec une équipe de 7 permanent.es, une trentaine d'intervenant.es pédagogiques et une trentaine d'élèves.

DESCRIPTION DU POSTE

Il/elle est chargé.e de définir, en étroite collaboration avec l'équipe de direction de La Comédie, une stratégie d'évolution nationale et internationale pour le développement et le rayonnement de L'École de la Comédie.

- Il/elle propose au Directeur un schéma pédagogique, incluant une liste et un calendrier des intervenant.es artistiques pressenties.
- Il/elle rend compte régulièrement de l'avancée de l'activité et des projets de l'École.
- Il/elle veille à maintenir l'équilibre financier de l'association et à trouver de nouveaux financements publics et privés.
- Il/elle encadre une équipe dédiée au fonctionnement de l'École et veille au respect des obligations légales et des relations sociales avec le personnel permanent et les intervenant.es.
- Il/elle participe à l'élaboration et au suivi de l'exécution du budget prévisionnel et veille à la cohérence des négociations salariales pour le personnel permanent et les intervenant.es.
- Il/elle assure l'accompagnement humain, pédagogique et artistique de chaque étudiant.e individuellement, de chaque promotion et l'insertion des ancien.nes diplômé.es.
- Il/elle entretient les relations avec l'ensemble des tutelles et dynamise les groupes de travail institués ; dynamise les partenariats avec l'Université de Saint-Étienne et l'École Normale Supérieure de Lyon.
- Il/elle met en œuvre la formation concernant le Diplôme d'État (DE).

PROFIL

- Très bonne connaissance et expérience du milieu théâtral et du métier de comédien.ne
- Connaissance et compréhension des enjeux d'une formation d'enseignement supérieur
- De formation supérieure et expérience professionnelle de référence.
- Maîtrise de l'anglais
- Rigueur, autonomie, qualités d'écoute, d'analyse, de dialogue et d'encadrement, travail en équipe et en réseau, capacité d'adaptation, mobilité

TYPE DE POSTE

- CDI : cadre de Groupe 3 placé(e) sous l'autorité du Directeur de l'École / Directeur de La Comédie (Benoit Lambert).
- Prise de fonction le 1er septembre 2021.
- Rémunération selon profil et grille Syndec

LES CANDIDAT.ES ADRESSERONT UNE LETTRE DE MOTIVATION,
UN CURRICULUM VITAE, PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
AU PLUS TARD LE 24 MAI 2021 À : bfalcon@lacomedie.fr



Le Théâtre Firmin Gémier/ La Piscine (92) recrute son/sa :

DIRECTEUR/ DIRECTRICE DU POLE ADMINISTRATION ET PRODUCTION en CDI

Le Théâtre Firmin Gémier/ La Piscine regroupe trois sites (deux théâtres et un espace cirque) localisés sur deux communes (Antony et Châtenay-Malabry). Il propose une programmation pluridisciplinaire (environ 140 spectacles pour 280 représentations) et est labellisé Pôle national Cirque. Une réflexion est en cours pour développer des activités de type tiers lieu au sein des divers équipements.

MISSIONS

Cadre de direction, le directeur/ la directrice du Pôle administration /production (h/f) aura pour mission de :

ADMINISTRATION ET FINANCES DE L'ACTIVITÉ

- Elabore le budget général, suivre et analyser l'exécution budgétaire
- Assurer les relations avec l'ensemble des partenaires financiers
- Garantir le bon fonctionnement des instances de l'association (CA, AG, comités de suivi)

JURIDIQUE

- Garantir le bon respect de la législation et le suivi des contrats : sécurité, assurances, divers moyens généraux, RGPD, contrats de cession/ production/ résidence et conventions diverses

RESSOURCES HUMAINES

- Garantir la bonne application de la réglementation en vigueur concernant les obligations sociales
- Elabore le plan de formation et superviser sa mise en œuvre
- Superviser les contrats d'embauche et suivre leur bonne application

PRODUCTION DES ACTIVITES

- Superviser la planification et la coordination des activités (projets et spectacles) et garantir la bonne circulation de l'information
- S'assurer du bon accueil des artistes

DIRECTION DU POLE

- Animer et coordonner une équipe de 5 personnes : collaboratrice de direction et d'administration, responsable de comptabilité et d'administration, comptable principal, responsable de production et de coordination, chargé de production (apprenti).

COMPÉTENCES / PROFIL

- Expérience professionnelle de 10 ans dans des fonctions d'administrateur dans une structure équivalente
- Connaissance des métiers de la production
- Intérêt pour le spectacle vivant et connaissance des réseaux professionnels
- Maîtrise de la comptabilité et du droit social
- Une connaissance des logiciels RégieSpectacle, Legilog et sPAIctacle serait un plus
- Anglais courant apprécié
- Permis B Indispensable
- Qualités personnelles :** Aisance relationnelle et rédactionnelle
- Esprit d'initiative, de solidarité et d'imagination
- Autonomie totale, sens de la rigueur, de l'organisation et de l'anticipation.

CONDITIONS D'EMPLOI

Poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2021 • CDI à temps plein forfait jours annualisé • Cadre (CCNEAC gr. 2) • Salaire selon expérience sur 13 mois • lieu de travail de base : Châtenay-Malabry + bureau « mobile » Antony (Espace Cirque ou Théâtre) • disponibilité soirs et week ends.



La Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart est un pôle économique majeur de la région francilienne avec ses nombreuses entreprises, industries de pointe et ses cinq centres commerciaux à rayonnement régional. L'agglomération est également dotée d'équipements culturels de qualité (8 salles dédiées au spectacle vivant dont deux scènes nationales, un réseau dense de médiathèques, de conservatoires et d'écoles de musique, mais aussi des multiplexes et sept salles de cinémas art et essai).

Avec une cinquantaine de spectacles accueillis par saison pour environ 70 représentations dans toutes les disciplines du spectacle vivant, des résidences de création ainsi qu'un important volet d'actions culturelles, le Théâtre de Corbeil-Essonnes, est l'un des principaux équipements culturels gérés en régie directe de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud.

Dans le cadre d'une collaboration amorcée depuis septembre 2018 avec le Silo à Tigery, autre équipement culturel en régie directe de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud, un processus de fusion des services est en cours entre ces deux établissements. A l'issue de cette fusion, il est prévu d'autonomiser l'établissement culturel en résultant d'ici 2023.

Dans ce contexte, la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart, 23 communes, 353 000 habitants, recherche au sein de la Direction Générale Adjointe de la culture :

ADMINISTRATEUR.TRICE (H/F) DU THEATRE DE CORBEIL-ESSONNES ET DU SILO

MISSIONS :

Sous l'autorité du Directeur, il/elle participe au Comité de Direction, encadre le Pôle administratif, garantit et assure la mise en œuvre administrative et financière du Théâtre de Corbeil-Essonnes et du Silo, en régie directe de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud.

Il/elle collabore avec l'ensemble des Pôles de la structure, différents services de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud, et plus étroitement avec le Secrétariat général de la DGA culture.

MANAGEMENT

- Siège au Comité de Direction du Théâtre/Silo et participe aux réflexions et décisions stratégiques.
- Responsable du « Pôle Administratif » : encadrement de 2 agents administratifs.
- Représente le Directeur dans la partie Ressources Humaines, gestion administrative et financière.
- Représente ponctuellement le Directeur auprès des partenaires institutionnels.

GESTION FINANCIERE ET ADMINISTRATIVE

- Assure la gestion financière du Théâtre/Silo à travers :
 - l'élaboration et le suivi du budget de la structure (logiciel CIRIL),
 - le contrôle de l'ensemble de la procédure comptable,
 - l'élaboration d'outils de pilotage et de tableaux de bords,
- Supervise le traitement des dossiers de subvention, de la rédaction des demandes aux versements.
- Référent.e pour les Marchés Publics.
- Rédaction et instruction des délibérations de l'Assemblée Communautaire.
- Assure une veille juridique.

SUPERVISION, COORDINATION

- Gestion des contrats et recrutement des intermittents du spectacle en adéquation avec les enveloppes budgétaires et les besoins des différents responsables de Pôles.
- Référent.e pour les contrats.
- Référent.e pour les Ressources Humaines pour l'ensemble du personnel (permanents, intermittents, vacataires) en lien étroit avec le Directeur, les responsables de Pôles et la D2RH.
- Organisation des tâches et supervision des plannings : centralise et recoupe le planning des présences et le planning des activités.

- Coordonne l'accueil des publics lors des représentations des spectacles selon un planning mensuel en alternance avec les autres cadres de l'équipe.

PROFIL :

Filière administrative - Catégorie A

Formation supérieure et expérience significative dans un poste similaire.

Permis de conduire B souhaité.

- **Connaissances** : expertise dans le domaine de l'administration du spectacle vivant, excellente connaissance du spectacle vivant, notamment de ses réseaux institutionnels ; bonne connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales, de la gestion comptable et financière publique ; pratique de la langue anglaise appréciée.
- **Savoir-faire** : conduite de réunion, aptitude forte au management et au travail d'équipe, capacité à négocier.
- **Savoir-être** : sens de l'organisation et de l'écoute, qualités relationnelles, disponibilité, dynamisme, esprit d'équipe, rigueur, autonomie.

Conditions de travail et environnement :

Poste de travail basé au Théâtre de Corbeil-Essonnes. Travail ponctuel en horaires décalés soirs et week-ends, sur la base d'un temps de travail à 37,5 heures hebdomadaires annualisées.

Retour des candidatures avant le 14 mai 2021.

La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes; les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention. Aussi, dans le cadre de sa politique d'accueil et d'intégration des travailleurs handicapés, la collectivité facilite leur accès aux emplois territoriaux.

Les candidatures devront être adressées par courrier à la :

Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud
 Seine-Essonne-Sénart
 Direction des Ressources et des Relations Humaines
 500 place des Champs Elysées - BP 62 - 91054
 EVRY-COURCOURONNES
 ou par email : recrutement@grandparissud.fr



La Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart est un pôle économique majeur de la région francilienne avec ses nombreuses entreprises, industries de pointe et ses cinq centres commerciaux à rayonnement régional. L'agglomération est également dotée d'équipements culturels de qualité (8 salles dédiées au spectacle vivant dont deux scènes nationales, un réseau dense de médiathèques, de conservatoires et d'écoles de musique, mais aussi des multiplexes et sept salles de cinémas art et essai).

Avec une cinquantaine de spectacles accueillis par saison pour environ 70 représentations dans toutes les disciplines du spectacle vivant, des résidences de création ainsi qu'un important volet d'actions culturelles, le Théâtre de Corbeil-Essonnes, est l'un des principaux équipements culturels gérés en régie directe de l'Agglomération Grand Paris Sud.

Dans le cadre d'une collaboration amorcée depuis septembre 2018 avec le Silo à Tigery, autre équipement culturel en régie directe de l'Agglomération Grand Paris Sud, un processus de fusion des services est en cours entre ces deux établissements. A l'issue de cette fusion, il est prévu d'autonomiser l'établissement culturel en résultant d'ici 2023.

Dans ce contexte, la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart, 23 communes, 353 000 habitants, recherche au sein de la Direction Générale Adjointe de la culture :

RESPONSABLE DES PUBLICS ET DE LA COMMUNICATION (H/F) DU THEATRE DE CORBEIL-ESSONNES ET DU SILO

MISSIONS :

Sous l'autorité du Directeur, il/elle participe au Comité de Direction, encadre l'équipe du Pôle publics, participe à la définition et met en œuvre la politique de développement des publics et la stratégie de communication de la structure, en lien étroit avec la Direction de la communication & du marketing.

Il/elle collabore avec l'ensemble des Pôles de la structure, différents services de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud dont la Direction de la communication & du marketing, ainsi que de nombreux partenaires locaux.

MANAGEMENT

- Sièger au Comité de Direction du Théâtre/Silo.
- Responsable du « Pôle publics » : encadrement direct de 2 agents liés au développement des publics ainsi que du Responsable accueil, billetterie, bars, qui lui-même encadre un agent permanent et une équipe de vacataires).
- Référent.e pour la Direction de la communication & du marketing.

COMMUNICATION

- Participer à la définition de la stratégie globale de communication de la structure (deux projets artistiques et deux stratégies de communication distinctes dans un premier temps).
- Assurer la mise en œuvre des deux plans de communication saisonniers :
 - centraliser la collecte des éléments de communication (textes, visuels, vidéos),
 - coordonner et suivre la réalisation des documents de communication institutionnels,
 - rédiger les textes et réaliser les maquettes des affiches, tracts, invitations, déclinés par rapport à la communication institutionnelle,
 - superviser la diffusion des documents de documentation en interne et en externe,
 - superviser la communication dématérialisée : sites internet, newsletters, réseaux sociaux...
 - superviser les partenariats médias et insertions presse.

DEVELOPPEMENT DES PUBLICS ET ACTIONS CULTURELLES

- Participer à la définition, à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet de développement des publics, dans le respect des objectifs fixés par le Schéma directeur de la politique culturelle communautaire, à travers :
 - les projets artistiques et les actions culturelles en lien avec les publics,
 - la mise en place et le développement des partenariats.

ACCUEIL, BILLETTERIE ET BARS

- En relation étroite avec le Responsable accueil, billetterie et bars :
 - impulser une dynamique de relation publique auprès des agents d'accueil,
 - veiller au bon fonctionnement de l'équipe et des outils de billetterie.
- Selon un planning mensuel en alternance avec les autres membres de l'équipe du Pôle publics :
 - assurer l'accueil des publics lors des représentations,
 - accompagner les artistes lors des actions artistiques sur le territoire.

PROFIL :

Filière administrative - Catégorie B . Formation supérieure et expérience significative dans un poste similaire . Permis de conduire B souhaité

- **Connaissances** : Bonne connaissance du spectacle vivant, notamment de ses réseaux institutionnels, connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales, des logiciels de PAO et billetterie, pratique de la langue anglaise appréciée
- **Savoir-faire** : Solides compétences en médiation culturelle, en communication culturelle et institutionnelle, en conduite de réunion, aptitude forte au management et au travail d'équipe, capacité à négocier, qualités relationnelles
- **Savoir-être** : Sens de l'organisation et de l'écoute, disponibilité, dynamisme, esprit d'équipe, rigueur, autonomie.

Conditions de travail et environnement :

Poste de travail basé au Théâtre de Corbeil-Essonnes. Déplacements fréquents au Silo et sur le territoire communautaire. Travail en horaires décalés soirs et week-ends sur la base d'un temps de travail à 37,5 heures hebdomadaires annualisées.

Retour des candidatures avant le 14 mai 2021.

La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes; les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention. Aussi, dans le cadre de sa politique d'accueil et d'intégration des travailleurs handicapés, la collectivité facilite leur accès aux emplois territoriaux.

Les candidatures devront être adressées par courrier à la :
Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud
Seine-Essonnes-Sénart
Direction des Ressources et des Relations Humaines
500 place des Champs Elysées - BP 62 - 91054
EVRY-COURCOURONNES
ou par email : recrutement@grandparissud.fr

LA ROSE DES VENTS

SCÈNE NATIONALE LILLE MÉTROPOLE . VILLENEUVE D'ASCQ



Recrute UN(E) RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION (H/F)

Contrat à durée indéterminée

La rose des vents est un lieu d'exploration artistique dédié à la création contemporaine et à sa diffusion, qui met l'accent sur la recherche de nouvelles écritures dramatiques et scéniques, sur l'émergence des formes nouvelles et des jeunes générations d'artistes. Le théâtre et la danse, le cirque, la musique, la création littéraire et le cinéma en font un lieu largement pluridisciplinaire, attentif aux évolutions des arts de la scène et de l'image. La rose des vents poursuit une politique de création, de coproduction, de soutien à des équipes associées ou en résidence, en particulier celles qui sortent des sentiers battus avec des ambitions narratives hors normes, des expériences inédites de perception ou des dispositifs de jeu innovants. Une quarantaine de spectacles (130 représentations) et plus de 300 films (1300 séances au cinéma le Méliès, salle mono-écran Classée Art et essai, recherche et découverte, patrimoine et jeune public, labellisée Europa Cinéma) sont fréquentés par 80 000 spectateurs de la métropole lilloise. Deux festivals rythment la saison : le festival transfrontalier NEXT, dédié à la création internationale, et le Festival DIRE, qui fait découvrir, à travers des performances, des spectacles, des installations et des ateliers d'écriture, la vitalité de la scène littéraire émergente contemporaine. La pratique artistique, l'éducation artistique et culturelle et l'éducation à l'image, ainsi que de nombreux projets de création partagée sont conçus chaque saison.

Les trois prochaines saisons se dérouleront hors-les-murs, à travers des coopérations inédites avec une dizaine de partenaires (tiers-lieux, centres culturels, scènes publiques etc...) pour laisser place à d'importants travaux de rénovation-extension. Le cinéma le Méliès dispose de son propre site et n'est pas concerné par les travaux.

Dans ce contexte nomade, et dans le cadre de l'évolution de son pôle Communication, La rose des vents, scène nationale Lille métropole – Villeneuve d'Ascq, recherche un-e « Responsable de la communication ».

→ MISSIONS

Sous la responsabilité de la Secrétaire Générale, la/le Responsable de la communication a en charge l'élaboration, la mise en œuvre et la coordination de la communication globale de La rose des vents, print et numérique.

Elle/il participera, impulsera et accompagnera la réflexion sur l'évolution de la communication et la place du numérique au cours des prochaines années (dans la perspective d'une refonte complète de la communication « spectacle vivant » et « cinéma »).

- Elaboration de la stratégie de communication générale, mise en œuvre et coordination du plan de communication print et web.
- Développement de la stratégie de communication numérique (site web, réseaux sociaux, newsletters, mailings ciblés...).
- Conception, rédaction et coordination éditoriale.
- Elaboration du plan média, négociation des partenariats médias (presse nationale et locale), relations avec les organismes de presse, écrite et audiovisuelle.

- Suivi de la gestion globale du budget consacré à la communication.
- Optimisation des outils de prospection et de développement, organisation du suivi des fichiers pour une communication ciblée.
- Evaluation et bilan de la politique de communication.
- Encadrement de la Chargée de communication.
- La/le responsable de la communication prend part à l'ensemble des activités du Théâtre (accueil des publics, suivi d'ateliers...) et assure des permanences certains soirs de représentations.

→ PROFIL & COMPÉTENCES

- Formation supérieure en communication (Niveau Master 2 Culture-Communication).
- Expérience significative (3 ans minimum) dans un poste similaire.
- Maîtrise des enjeux artistiques et culturels, bonne connaissance du spectacle vivant et des cultures contemporaines.
- Maîtrise et expérience significative de la communication digitale et des réseaux sociaux.
- Maîtrise des outils informatiques et logiciels métiers (PAO, montage son et vidéo...) ainsi que des outils et des pratiques liés aux réseaux sociaux et au web.
- La bonne maîtrise d'un logiciel de billetterie (Sirius) ainsi que d'un outil de CRM serait fortement appréciée.
- Capacité rédactionnelle avérée et très bonne maîtrise orthographique.
- Rigueur, aisance relationnelle et goût pour le travail en équipe.
- Capacité de management, expérience réussie d'encadrement et d'animation d'une équipe.
- Capacité organisationnelle, rigueur, esprit de synthèse.
- Autonomie, dynamisme et sens de l'engagement
- Anglais correct requis.
- Grande disponibilité.

→ CONDITIONS

- CDI à temps complet. Statut cadre.
- Groupe 4 de la Convention collective SYNDEAC
- Rémunération selon expérience.
- Annualisation du temps de travail.
- Travail en soirée et le week-end.
- Permis B indispensable.
- Date de prise de fonction : 1^{er} septembre 2021

→ CANDIDATURE

Envoyez votre candidature – lettre de motivation et CV – jusqu'au jeudi 23 mai 2021 à Audrey Ardiet, secrétaire générale, par mail à : aardiet@larose.fr

Entretien des candidat(e)s présélectionné(e)s le 8 juin 2021
 Deuxième entretien pour les candidat(e)s retenu(e)s le 18 juin 2021



La Ville de CARQUEFOU
recrute pour
L'Espace Culturel et de Congrès LA FLEURIAYE

UN(E) RESPONSABLE DU PÔLE RELATIONS PUBLIQUES, COMMUNICATION ET MEDIATION CULTURELLE

Poste à temps complet à pourvoir au 01/09/21

DESCRIPTION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'Espace Culturel et de Congrès La Fleuriaye est un équipement structurant de la vie culturelle, économique et locale de la ville de Carquefou ayant deux missions :

- l'élaboration d'une saison culturelle exigeante et pluridisciplinaire (35 spect., 65 rep., 6 000 abonnés, 33 000 spectateurs/an)
- une activité dynamique de congrès et de location de salles.

DESCRIPTIF DU POSTE

Sous la responsabilité du directeur d'établissement, vous serez chargé(e) du pôle relations publiques, communication et médiation culturelle. Vous coordonnerez ce pôle constitué d'une responsable billetterie, d'une chargée d'accueil et d'une chargée de communication (2,6 ETP).

- Vous participerez à la définition de la stratégie globale de la communication de l'établissement pour qu'elle soit plus moderne, vivante, créative et adaptée aux usages du numérique.

Vous assurerez son développement opérationnel, sa coordination et le bilan des actions de communication. Ainsi, vous réaliserez et/ou suivrez la conception de l'ensemble des supports papiers (rédaction, création graphique, impression) et celle des contenus numériques jusqu'à leurs diffusions et publications. Vous développerez également de manière active les relations presses.

En outre, vous contribuerez au développement de l'image de l'ECC et de ses nouveaux projets.

- Vous développerez les relations auprès des publics et participerez à la conception et à la mise en œuvre d'actions de médiation culturelle sur le territoire. Il s'agira de fidéliser les usagers actuels, d'en élargir la fréquentation, et de prospecter de nouveaux publics ciblés en fonction de spectacles ou temps forts. Vous piloterez ainsi des projets ponctuels et développerez des partenariats dans la durée avec les établissements scolaires, les instituts médico-sociaux, le tissu associatif et d'autres services ou établissements culturels de la ville. En outre, vous contribuerez à faire émerger des actions et projets transversaux afin de créer les conditions de la rencontre entre le public et l'œuvre artistique. De façon plus générale, vous serez force de propositions pour le projet d'établissement et son développement.

PROFIL : Titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur en communication culturelle ou gestion des institutions culturelle • Expérience similaire souhaitée • Fort intérêt pour le spectacle vivant • Maîtrise d'Indesign • Aisance avec la gestion et l'administration des back office (wordpress) • Maîtrise des règles d'utilisation des différents médias sociaux • Disponibilité soirs et week-ends

QUALITÉS REQUISES : Rigueur, sens de l'organisation • Créativité, force de proposition et réflexion prospective • Excellentes qualités rédactionnelles et très bonne orthographe • Qualités relationnelles, aisance à travailler en équipe

Jury prévu semaine 22 • Cadre d'emploi : Attaché • Rémunération statutaire, régime indemnitaire, 13ème mois, tickets restaurant, participation prévoyance employeur • Contact : Jérôme Ménard, Directeur de l'Espace Culturel et de Congrès La Fleuriaye - 02.28.22.24.24

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et dernier bulletin de salaire avant le 14 Mai 2021 à recrutement@mairie-carquefou.fr ou Madame le Maire – Hôtel de Ville – 44470 CARQUEFOU

RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES



Théâtre de la Madeleine, Scène conventionnée - Troyes

Le Théâtre de la Madeleine, scène conventionnée est un lieu de création, de soutien aux écritures contemporaines et de diffusion du spectacle vivant. Avec plus de 40 spectacles / 85 représentations chaque saison, La Madeleine est notre espace commun. Un lieu d'échange, de dialogue, de pratique artistique, accessible et ouvert à tous. La Madeleine est un outil pour les artistes. Elle leur apporte un accompagnement financier, met à leur disposition du matériel, des espaces scéniques et des moyens humains. Chaque année des œuvres théâtrales, chorégraphiques, circassiennes, marionnettiques, se créent dans nos murs. Au cœur de la recherche artistique, La Madeleine est un lieu de création, de soutien aux écritures contemporaines et de diffusion du spectacle vivant. Dans le cadre de son évolution, La Madeleine, scène conventionnée de Troyes, recrute son (sa) responsable de communication, des relations avec les publics et de l'action culturelle et artistique

DESCRIPTION DU POSTE

En lien avec la directrice, vous élaborez et mettez en place la stratégie de communication de La Madeleine en cohérence avec le projet mené. Vous en assurez la visibilité et êtes force de propositions pour son développement.

MISSIONS

→ Stratégie et plan de communication

- Elaboration de la stratégie, mise en œuvre du plan de communication (priorités, objectifs, calendriers, budgets, évaluation des moyens)
- conception, réalisation des actions et outils de communication (plaquettes, affiches, flyers, feuilles de salle ...) et organisation de leur diffusion
- Suivi de la gestion globale du budget consacré à la communication. A ce titre, il ou elle est responsable de la négociation avec les fournisseurs liés à son activité : graphiste, imprimeurs, publicités... etc.
- Définition d'une éditorialisation des contenus en fonction des canaux et supports
- Elaboration et suivi du plan média
- Coordination du suivi de la chaîne graphique en lien avec la graphiste
- Liens avec les prestataires (agences extérieures, imprimeurs etc)
- Liens avec les services communication et presse de la Région Grand Est.
- Soutien à la rédaction du contenu des demandes de subvention liées à l'éducation artistique et culturelle
- Favoriser le dialogue et la circulation de l'information (en externe et en interne)
- Rédiger des documents (bilans d'action culturelle chiffrés et argumentés)
- Mise à jour des fichiers contacts
- La/le responsable de la communication prend part à l'ensemble des activités du Théâtre (accueil des publics, suivi des ateliers...) et en tant que cadre assure des permanences lors des représentations.

→ Conception, coordination et diffusion des contenus et supports (print et digital)

- Rédaction, production et/ou conception de contenus adaptés aux différents supports et canaux : flyers, affiches, programmes, publicités, signalétique, newsletters, vidéos, sons (à réaliser en interne ou à externaliser)
- Développement et mise à jour du site internet (contenu rédactionnel et mise en ligne)
- Animation des réseaux sociaux (contenu rédactionnel et mise en ligne sur Facebook, twitter, Instagram etc. et tout autre nouveau canal de communication)
- Organisation de la diffusion et distribution des supports (flyers...)
- Mise à jour des sites relais et envoi de contenus (textes et icono)

→ Relations presse

- Suivi des relations presse (envoi des informations et visuels, organisation des conférences et événements presse...)
- Conception des communiqués et dossiers de presse (rewriting à prévoir)
- Proposition, négociation et suivi des partenariats presse

→ Relations Publiques

- Accueil des compagnies
- Suivi des relations avec les établissements scolaires
- Suivi des relations avec nos partenaires

PROFIL ET COMPÉTENCES

Formation supérieure en communication (Niveau master2 Culture/communication) / Expérience significative (4 ans minimum) dans un poste similaire / Maîtrise des enjeux artistiques et culturels / Maîtrise des outils informatiques et logiciels métiers ainsi que des outils et des pratiques liés aux réseaux sociaux / Capacité rédactionnelle avérée et très bonne maîtrise orthographique / Aisance relationnelle et goût pour le travail en équipe / Capacité organisationnelle : Rigueur, esprit de synthèse / Curiosité, dynamisme et grande disponibilité

CONDITIONS D'EMPLOIS

CDI temps plein, statut cadre / Groupe 3 de la convention des entreprises artistiques et culturelles et rémunération selon expérience / Annualisation du temps de travail / Travail en soirée et le week-end / Permis B indispensable

CANDIDATURE

Merci d'adresser votre CV et votre lettre de motivation à Corinne LICITRA par mail : direction@la-madeleine-troyes.fr avant le 15 mai. Prise de poste immédiate.



recrute
un.e DIRECTEUR·TRICE TECHNIQUE

Venez prendre part à un nouveau projet

Dédiée aux arts vivants et aux arts visuels, l'acb, scène nationale à Bar-Le-Duc et en Meuse, dispose d'un grand et d'un petit plateau (400 places et 49 places) ainsi que d'une salle d'exposition. Elle accueille une quarantaine de spectacles par saison pour soixante-dix levers de rideaux. Elle participe au Festival RenaissanceS organisé par la ville et dédié aux arts dans l'espace public. Le nouveau projet présenté par le directeur Thierry Bordereau ambitionne de démultiplier les espaces de rencontres entre l'art et les habitants pour une programmation entre Le Plateau et ses 1000 plateaux, autour de la Saison et de deux temps-forts : Bobizar et Zone sensible, articulant les propositions dedans-dehors adaptées à l'échelle de la ville et sur l'ensemble du territoire du sud de la Meuse.

A Bar-Le-Duc, ville moyenne au patrimoine hors du commun, dans un cadre de vie agréable, accessible et attachant, à l'offre de loisirs, culturelle et sportive riche, aux structures adaptées à tous les âges de l'enfance, située à un peu plus d'une heure des agglomérations de Reims et de Nancy-Metz et à 1h30 de Paris intra-muros en TGV, venez rejoindre une structure solide, une équipe dynamique et un territoire ressource pour un projet ambitieux sur la « Côte Est ».

Missions :

Sous l'autorité du directeur, en lien avec l'administratrice pour la préparation, l'exécution et le suivi des budgets techniques et des investissements et en lien avec l'équipe en charge des publics et de l'accueil des compagnies :

- Vous garantissez la mise en œuvre technique du projet artistique (études de faisabilité, analyse des besoins techniques et humains, élaboration et suivi du budget, du planning général des salles, régie...)
- Vous assurez l'encadrement du service technique (coordination et animation du personnel permanent, intermittent, gestion des plannings, des contrats de travail, des demandes de congés et récupérations, du respect du règlement, des formations...), en lien avec la direction
- Vous avez en charge la sécurité, la gestion des bâtiments et des équipements (respect des règles d'hygiène et de sécurité, élaboration des plans de prévention et évaluation des risques (bâtiment ERP de type L, S, 2ème catégorie), maintenance, contrôles techniques, élaboration ou entretien du document unique... en lien avec les services de la Ville de Bar-le-Duc, propriétaire du bâtiment

Profil recherché :

- Vous manifestez une curiosité pour le théâtre, la musique, la danse, le cirque, la création contemporaine et le spectacle vivant en général en salle et dans l'espace public
- Vous justifiez d'une formation (Master de direction technique ou équivalent) et/ou avez une expérience souhaitée dans un poste similaire
- Vous avez le sens de l'organisation, de l'anticipation et de l'initiative
- Vous avez une grande capacité d'encadrement des équipes, des qualités relationnelles, d'écoute, un esprit de synthèse et une capacité à animer des équipes
- Vous maîtrisez l'outil informatique (Pack Office, DAO, Régie Spectacle...)
- Vous possédez une maîtrise budgétaire et réglementaire des ERP (SSIAP 1 et autres qualifications bienvenues : travail en hauteur, habilitation électrique, SST...)
- Vous possédez le permis B

Spécificités du poste

- Grande disponibilité demandée
- Rythme de travail soutenu, pic d'activité lié à la programmation des spectacles
- CDI à temps complet avec période d'essai conventionnelle

Poste à pouvoir à partir du 1er juillet 2021

Rémunération selon Cadre du groupe 3 de la grille SYNDEAC de la convention collective des Entreprises Artistiques et Culturelles (CCNEAC), échelon selon expérience.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) avant le jeudi 20 mai, par mail à Taraneh Zolfaghari - administratrice à l'adresse suivante : administration@acb-scenenationale.com avec objet : « Recrutement Direction technique »

Théâtre de la Cité

Centre Dramatique National
Toulouse Occitanie

Un spectacle qui se fabrique est à chaque fois
un processus unique et fragile.
Les CDN sont des maisons rares
qui permettent ces éclosions.

Un lieu de vie, un endroit où artistes et publics peuvent rêver, manger, travailler, résider, partager, rencontrer ...

Le Théâtre de la Cité – CDN Toulouse Occitanie, dirigé par Galin Stoev, est en premier lieu un centre de création et de diffusion théâtrale, une **Maison des artistes** ouverte à tous. Grâce à l'**inCUBateur créatif**, dispositif d'accompagnement sur mesure, troupes et artistes internationaux, nationaux et régionaux y trouvent tous les moyens et savoir-faire pour réfléchir et produire.

L'**AtelierCité**, troupe éphémère du CDN, invite un groupe de jeunes comédiens et metteurs en scène à partager pendant plus d'un an la vie du théâtre.

Le CDN a à cœur de collaborer et coopérer avec la majorité des acteurs du territoire. Dans ce sens, **La Biennale Internationale des Arts Vivants** réunit trente structures de la métropole toulousaine et propose un temps fort autour de la création contemporaine internationale.

RECRUTE

DIRECTEUR·TRICE DE PRODUCTION

CDD remplacement de congé parental à temps plein
du 1^{er} septembre 2021 au 22 juillet 2022

Candidature avant le 17 mai 2021

RÉGISSEUR·TRICE GÉNÉRAL·E

CDI à temps plein à compter du 1^{er} septembre 2021

Candidature avant le 1^{er} juin 2021

RÉGISSEUR·TRICE PLATEAU

CDI à temps plein à compter du 1^{er} septembre 2021

Candidature avant le 1^{er} juin 2021

Annonces complètes et modalités disponibles sur

theatre-cite.com

Structures de création et de diffusion

Direction

NOUVEAU THÉÂTRE DE MONTREUIL (75). Artiste (h/f).

→ Voir page 11

LA COMÉDIE DE SAINT-ÉTIENNE (42). Directeur des études (h/f) de l'école supérieure d'art dramatique.

→ Voir page 13

FESTIVAL DE MARSEILLE (13). Directeur (h/f). Cand. 31/05. Poste à pourvoir à l'automne. bit.ly/3mbPaqf ; présidente@festivaldemarseille.com

L'ATELIER CULTUREL DE LANDERNEAU. Direction (h/f). Cand. avant le 15/05. À pourvoir pour le 1/12/21. CV+lettre motiv. à contact@atelier-culturel.fr

Administration / production / diffusion

CDN NORMANDIE-ROUEN (76). Administrateur (h/f).

→ Voir page 12

LE THÉÂTRE FIRMIN GÉMIER / LA PISCINE (92). Directeur du pôle administration et production (h/f). → Voir page 13

THÉÂTRE DELACITÉ, Centre dramatique national Toulouse Occitanie (31). Directeur de production (h/f). → Voir page 18

COMPAGNIE THÉÂTRE DU PRISME à Villeneuve-d'Ascq (59). Chargé d'administration (h/f). Cand. avant le 14/05. CDI à pourvoir le 7/06. administration@theatreduprisme.com

O.D WORKS COMPAGNIE OONA DOHERTY (Irlande). Administrateur (h/f). Cand. avant le 1/06. info.odworks@gmail.com

GROUPEMENT D'EMPLOYEURS CULTURELS GESTICULTEURS. Chargé de diffusion (h/f). CDD 1 an, possibilité CDI. Cand. avant le 1/05. Entretiens le 20/05. gesticulteurs.recrutements@gmail.com

KUBILAI KHAN INVESTIGATIONS à Toulon (83). Chargé de production (h/f). Cand. avant le 15/05. CCD ou CCDU temps partiel à pourvoir le 20/05. administration@kubilai-khan-investigations.com

ESPACE MARCEL CARNÉ à Saint-Michel-sur-Orge (91).

Administrateur (h/f). Cand. avant le 7/05. Entretiens les 13 et 14/05. Poste à pourvoir le 24/08. emc91recrut@gmail.com

LE NOUVEAU RELAX, scène conventionnée de Chaumont (52). Administrateur (h/f).

Cand. avant le 10/05. direction@lenouveaurelax.fr

GRAMME CENTRE NATIONAL DE CRÉATION MUSICALE à Lyon (69). Administrateur (h/f). CDI. recrutement@grame.fr

GRABUGE à Nancy (54). Coordinateur général, Communication, référent formation (h/f). Cand. avant le 10/05. Poste à pourvoir en juin-juillet. vieassociative@reseaugrabuge.com

Communication / relations publiques

LE DÔME THÉÂTRE, scène conventionnée d'Albertville (73). Secrétaire général (h/f).

→ Voir page 12

LA ROSE DES VENTS à Villeneuve-d'Ascq (59). Responsable de la communication (h/f).

→ Voir page 16

THÉÂTRE DE LA MADELEINE, scène conventionnée de Troyes (10). Responsable de la communication et des relations publiques (h/f). → Voir page 17

OPÉRA NATIONAL DU RHIN à Strasbourg (67). Responsable jeune public et médiation culturelle (h/f). Cand. avant le 16/05. rh@onr.fr

CARRÉ-COLONNES, scène nationale à Saint-Médard-en-Jalles (33). Chargé du lien avec l'enfance et la jeunesse (h/f), CDI à pourvoir le 1/06 + Chargé du lien avec les habitants et les associations (h/f), CDI pour le 1/06 + Jardinier, maraîcher (h/f), CDD 6 mois. Candidatures avant le 4/05. a.sieber@carrecolonnes.frdate

TANDEM à Douai et Arras. Chargé des relations avec les publics (h/f). Cand. 3/05. Pour le 7/06. rh@tandem.email

LIEU UNIQUE à Nantes (44). Chargé de relations aux publics pour la Libre Usine (h/f). CDI à pourvoir en juin. www.profilculture.com

Technique

THÉÂTRE DE LA RENAISSANCE à Lyon (69). Directeur technique. → Voir page 12

ANNONCES EMPLOIS

Structures de création, structures de diffusion (tous postes administratifs et techniques), organismes culturels, fonction publique territoriale dans

La lettre du spectacle

Contactez-nous

Tél. 02 40 20 60 21

emploi@lalettredu spectacle.com

Sources de veilles : recruteurs, collectivités, syndicats et organisations professionnelles, Profilculture.com, presse spécialisée...

ACB, SCÈNE NATIONALE DE BAR-LE-DUC (55). Directeur technique. → Voir page 18

THÉÂTRE DELACITÉ, Centre Dramatique National Toulouse Occitanie (31). Régisseur général (h/f) + Régisseur plateau (h/f).

→ Voir page 18

LE NEST à Thionville.

Directeur technique (h/f). CDI. recrutement@nest-theatre.fr

OPÉRA DE ROUEN NORMANDIE. Régisseur général (h/f). CDI. valeriegourdell@operaderouen.fr

PÔLE CULTUREL ALLENDE à Mons-en-Barœul (59).

Régisseur de studio de répétition et d'enregistrement (h/f). CDI temps partiel. dbourges@ville-mons-en-baroeul.fr

VILLE DE NOISY-LE-GRAND (93). Régisseur de scène (h/f). https://jobaffinity.fr/apply/iqit4lggrza1vv7yah + Régisseur son (h/f). https://jobaffinity.fr/apply/trctvoui5aytafbvis

OPÉRA NATIONAL DE BORDEAUX (33). Assistant technique (h/f) pour ses ateliers de fabrication. Cand. avant le 14/05. s.hillion@onb.fr

Comptabilité

ASSOCIATION CULTURELLE DE L'ÉTÉ à Nantes (44). Secrétaire comptable, standardiste (h/f). Poste à pourvoir du 19/07 au 30/09. mathieu.douchet@ace-nantes.fr

CARAMBA CULTURE Live à Paris. Comptable (h/f). Cand. 7/05. www.profilculture.com

Autres

LE GRAND THÉÂTRE DE PROVENCE à Aix-en-Provence (13). Responsable partenariat et mécénat (h/f). Cand. avant le 18/05. CDD à pourvoir dès le 15/06. nathalieollier@legrandtheatre.net

INSTITUT INTERNATIONAL DE LA MARIONNETTE À CHARLEVILLE-MÉZIÈRES (08). Directeur de la formation (h/f) pour l'École nationale supérieure des arts de la marionnette. CDI pour le 1/06. institut@marionnette.com

Fonction publique territoriale

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GRAND PARIS SUD SEINE-ESSONNE-SÉNART

à Évry-Courcouronnes (91). Administrateur (h/f) + Responsable des publics et de la communication (h/f). Pour le théâtre de Corbeil-Essonnes et le Silo.

→ Voir pages 14 et 15

VILLE DE CARQUEFOU (44).

Responsable du pôle relations publiques, communication et médiation culturelle (h/f) pour La Fleuriaye. → Voir page 17

VILLE DE BEAUVAIS ET DE L'AGGLOMÉRATION DU

BEAUVAISIS (80). Directeur (h/f) des affaires culturelles Cand. avant le 21/05. Entretiens en juin. mbourdin@beauvais.fr

VILLE DE COULOMMIERS (77).

Responsable et coordinateur de l'action culturelle (h/f). s.trouillard@coulommiers.fr

VILLE DE CHARTRES (28).

Responsable technique (h/f). recrutement@agglo-ville.chartres.fr

VILLE DE PARIS - Direction des Affaires Culturelles. Inspecteur (h/f) de la musique pour le réseau des conservatoires.

aurora.patry-auge@paris.fr

VILLE DE REIMS (51). Directeur technique du spectacle vivant et des arts visuels (h/f) pour sa direction de la culture et du patrimoine. Cand. avant le 7/05. www.reims.fr

VILLE D'ARGENTEUIL.

Directeur du Figuier blanc (h/f) + Assistant suivi administratif et financier pour la direction de l'action culturelle (h/f).

Rubrique « espace emploi », https://recrutement.argenteuil.fr et cassandra.deweine@ville-argenteuil.fr

ARGENTAN INTERCOM. Directeur du Conservatoire musique, danse et théâtre (h/f). Cand. avant le 1/05. www.argentan-intercom.fr

MOUVEMENTS

Contactez-nous. Pour nous adresser vos informations : mouvements@lalettreduspectacle.com



D.R.

DRAC IDF. Carole Spada est nommée directrice régionale adjointe à la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Île-de-France. Elle y officiait comme directrice régionale adjointe déléguée en charge de l'action territoriale et de l'économie culturelle. Elle prend la suite d'Alexandra Laffitte, partie au sein du Service de la haute fonctionnaire de défense et de sécurité (ministère de la Culture).

CNM. Pablo Belime est recruté comme chargé mission pour le soutien aux entreprises au sein du Centre national de la musique (CNM), à Paris.



D.R.

Il était le coordinateur technique de l'Atom Festival, à Payra-sur-l'Hers, dans l'Aude.

Opéra de Paris. Le chef vénézuélien Gustavo Dudamel a été nommé directeur musical de l'Opéra de Paris et succédera, à la tête de l'orchestre, dès le mois d'août, à Philippe Jordan, nommé directeur musical à l'Opéra de Vienne.

Argenteuil. Julien Poussardin a été recruté comme directeur technique pour le Figuier blanc, théâtre de la Ville d'Argenteuil (95),

et La Cave, sa salle de concert. Il a collaboré comme adjoint du directeur technique du Châtelet et directeur technique de l'Atelier de Paris - Carolyn Carlson.

La Grange dîmière. Laure Gasson a quitté son poste de directrice de la Grange dîmière- théâtre de Fresnes (94), pour rejoindre, le 3 mai, le Théâtre Jean-Vilar de Vitry-sur-Seine (94) comme secrétaire générale, succédant à Christine Malard.



D.R.

Théâtre des Îlets. Suite au départ de Kathleen Aleton, directrice administrative du Théâtre des Îlets, CDN de Montluçon, Elsa Guillot, qui accompagnait les compagnies Impatience et Sylex, lui succède comme administratrice.

L'Arc. Quentin Carrissimo-Bertola a été choisi comme secrétaire général (création de poste) de L'Arc - Scène nationale Le Creusot (71) et prendra son poste le 1^{er} juin. Il était secrétaire général de la Chartreuse - centre national des écritures du spectacle, à Villeneuve lez Avignon, et a été auparavant chargé de projet au sein du festival Reims Scènes d'Europe.



D.R.

Ville de Montauban. Aude Buffier est nommée directrice de la culture et du patrimoine de Montauban. Elle était directrice adjointe de l'action culturelle d'Argenteuil, après avoir officié comme directrice culture tourisme et patrimoine de Bourges (18). Elle succède à Élodie Pignol, partie comme directrice de la culture scientifique, technique et industrielle au sein de Toulouse Métropole.

Théâtre Firmin-Gémier - La Piscine.

Delphine Lagrandeur, directrice adjointe et conseillère à la programmation humour et théâtre d'objets du pôle national des arts du cirque d'Antony et de Châtenay-Malabry (92), y devient codirectrice aux côtés de Marc Jeancourt. Tandis que Margot Delorme remplace Hélène Bensoussan au poste de responsable production et coordination artistique. Elle était auparavant chargée de production et d'administration chez Anahi Production, à Paris.

Jazz à Poitiers. Suite au décès de Matthieu Périnaud, codirecteur artistique, Mathilde Coupeau, codirectrice administrative de Jazz à Poitiers, a pris la direction de la scène de musiques actuelles Jazz, à Poitiers (86). Renaud Baillet, ex-programmateur du Petit Fauchoux, à Tours (37), rejoint l'équipe en tant que programmateur.

Alarue. Marine Armbruster arrive comme chargée d'actions culturelles et de communication d'Alarue, l'association de développement des arts de la rue et du cirque, à Nevers (58), succédant à Vanessa Bérot. Elle était responsable du Pôle actions culturelles, sportives et associatives au Passage d'Agen (47).

ACT2. Bernadette Charles a pris le poste de chargée de diffusion de la Compagnie Act2 - compagnie Catherine Dreyfus, à Mulhouse (68) et Paris (75). Elle était directrice artistique de l'Espace culturel Boris-Vian de la Ville des Ulis (91). Elle remplace Christelle Dubuc qui poursuit sa collaboration avec les compagnies La Rousse, De Stilte, Si Sensible et Échos tangibles.

Le Passage d'Agen. Sylvain Revert, ex-responsable service enfance jeunesse, a remplacé Marine Armbruster comme responsable du Pôle actions culturelles, sportives et associatives de la commune Le Passage d'Agen (47).

PARCOURS

Fred Deb', fondatrice de La Volière à Saint-Nazaire

Ses Rencontres de danse aérienne vont s'appuyer sur un lieu de création.

La Volière, lieu dédié principalement aux disciplines aériennes des arts du cirque, à Saint-Nazaire (44), aurait dû ouvrir en octobre. Crise sanitaire oblige, le véritable lancement a été retardé à l'été. Ce bâtiment de 400 m² et 8 mètres de hauteur sous plafond est mis à disposition de la chorégraphe circassienne Fred Deb' et de son équipe (5 personnes) par la communauté d'agglomération Carene : « *Nous y ferons de la diffusion, de la programmation, de l'accueil en résidence, de l'entraînement professionnel et nous souhaitons monter un bureau de production* », promet Fred Deb'. Camille Judic, jeune artiste locale formée à l'École supérieure des arts du cirque de Bruxelles, est associée au projet. Diplômée de la 4^e promotion du Centre national des arts du cirque de Châlons-en-Champagne, en 1992, Fred Deb' s'est spécialisée dans le domaine des disciplines aériennes (corde, cercle rotatif, tissu aérien...). Elle



D.R.

débuta chez les Arts sauts et tourne plusieurs années avec cette compagnie, collabore avec Ron Bunzi, Nathalie Publier, crée sa compagnie Les Drapés aériens en 2001 et se fait connaître avec le duo *The Woman in the Moon* créé en 2004 avec Jacques Bertrand autour du personnage à la robe-cerceau. En 2006, elle installe sa compagnie à Saint-Nazaire. En 2009 elle crée le festival Les Rencontres de danse aérienne, à La Baule. En 2015, associée au projet culturel de territoire de la Carène, elle pose ses valises au Garage, tiers-lieu culturel au centre de Saint-Nazaire. Et l'année suivante, le festival rejoint Saint-Nazaire. La prochaine édition est annoncée du 18 au 30 juillet, avec 200 stagiaires et des artistes comme Ariadna Vendelova (Slovaquie), Chiara Zubiani (Italie), Hanne Coeckelberghs (Belgique), Camille Judic (France), Fynn Neb (Allemagne), Groupe Bekkrell (France), Duo Pendu (France). **Y. P.**